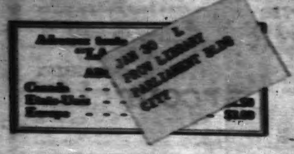
VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 NOVEMBRE 1928 NUMERO 25



LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
482, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

LE MONUMENT DU P. LACOMBE A SAINT-ALBERT

L'hon. Rodolphe Lemieux, président des Communes, en présidera le dévoilement en juillet prochain

[illegible]

LA CONFIANCE EN POINCARE

Le président du conseil obtient deux votes de confiance sur l'exposé des grandes lignes de son programme

Paris — Une substantielle majorité a accueilli la politique du nouveau gouvernement Poincaré en Chambre des députés. En sa qualité de premier ministre sans portefeuille, M. Poincaré s'est dépouillé d'une responsabilité de ministère et aujourd'hui, aucun obstacle ne semble l'empêcher de poursuivre vigoureusement les négociations pour la revision du plan Dawes.

Dettes de guerre

M. Poincaré a fait savoir clairement que cette revision doit permettre à la France de payer ses dettes de guerre à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, tout en lui attribuant une indemnité pour ses régions dévastées. Il espère que le règlement des réparations apportera une solution finale aux problèmes des dettes interalliées.

L'adoption du budget de 1929 est le point principal de la politique de M. Poincaré. Il a clairement déclaré que pour le moment le budget devait passer avant toutes les autres questions parlementaires.

Deux votes

Par deux fois, le gouvernement Poincaré s'est soumis à l'épreuve d'un vote de confiance. La première majorité obtenue fut de 325 à 147 et la deuxième de 330 à 129.

Le premier vote a été pris sur l'opposition que faisaient les socialistes au droit du premier ministre de modifier l'ordre du jour pour faire l'exposé de sa politique. Les socialistes alléguaient que M. Poincaré n'avait aucun droit de priorité. Le premier ministre exigea le vote et en fit une question de confiance. Il fut appuyé avec grande majorité.

Plus tard, après avoir fait connaître sa déclaration de principes où il disait que l'avenir de l'Europe dépendait grandement de la solution apportée au problème des réparations, un deuxième vote de confiance a été proposé et le gouvernement eut une majorité de 281.

Les radicaux se sont abstenus de voter par discipline.

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE DE VISITER LES CHUTES NIAGARA

L'excursion de la Survivance française y conduira les voyageurs de l'Ouest en route pour la province de Québec

[illegible]

... beaucoup mieux que Champlain ne l'avait fait. Puis c'est le R. P. Ragueneau qui les décrit en 1648. René de Galinée, qui a vu les chutes en compagnie de Dollier de Casson et de La Salle, dit qu'elles ont 200 pieds de haut. Le P. Charlevoix, en 1721, est le premier à parler de l'île qui divise ...

... duit et certains soirs l'on concentre sur les chutes les rayons de puissants projecteurs devant lesquels les électriciens font passer des verres de couleur. L'effet obtenu par cette illumination artificielle, que l'on évalue à 1,320,000,000 de bougies, est vraiment féerique.

LA GROSSE PART DES IMMIGRANTS AU MANITOBA

Sur 123,713 immigrants reçus en six mois, cette province en a eu 49,975, ou 40.4 p.c.

[illegible]

... 2,394 Jugoslaves, et 1,384 Israélites. Il n'est venu qu'un Perse en six mois.

Des Etats-Unis nous avons reçu 15,707 personnes, dont 9,452 hommes, 4,307 femmes et 4,868 enfants de moins de dix-huit ans.

M. JEAN KNIGHT RECU A OTTAWA

L'hon. Mackenzie King est venu saluer à la gare le ministre plénipotentiaire de France au Canada

Ottawa — M. Jean Knight, premier ministre plénipotentiaire de France au Canada, est arrivé jeudi midi à Ottawa. A la gare l'attendaient le très honorable Mackenzie King, le major Willis O'Connor, A.D.C. du gouverneur général, M. E.-C. Mieville, secrétaire de Son Excellence, les honorables Fernand Rinfret, L.-A. Lapointe, J.-A. Robb, R.-W. Motherwell, le sénateur N.-A. Belcourt, le Dr Skelton, MM. Lourigny de Montigny, Paul Ouimet, Henri Coursier, chargé d'affaires de la légation française. M. Knight, de la gare, s'est rendu au Château Laurier.

Première entrevue

La première entrevue de M. Jean Knight, ministre de la France au Canada, a été donnée aux journalistes au Château Laurier, quelques instants après son arrivée à Ottawa.

M. Knight déclare que la démission du premier ministre Poincaré et son acceptation de former un nouveau cabinet, à la demande du président de la France, ne changera en rien la politique étrangère de la France. Le portefeuille du ministre des affaires étrangères dans le nouveau cabinet sera détenu par M. Briand, qui a occupé la même position dans l'administration antérieure de M. Poincaré. Relativement au traité de Commerce entre le Canada et la France, le ministre dit qu'il n'a eu aucune instruction à ce sujet. Cependant il a ajouté qu'il n'a entendu parler d'aucun changement.

Immeuble pour légation

La question de construire un édifice dans la capitale du Canada pour la Légation française sera probablement examinée dans un avenir assez rapproché. Pour le présent, la légation sera installée dans les édifices en face du parlement.

Le ministre de France a présenté vendredi ses lettres de créance à Son Excellence lord Willingdon à Rideau Hall, et le soir le gouvernement a offert un banquet en son honneur.

BERLIN — Les journaux républicains allemands signalent que l'état mental de Ludendorff continue à être inquiétant.

LE CANADA A PARIS



Le nouvel hôtel du Canada à Paris, rue François Ier, où se trouvent les bureaux de M. Philippe Roy, ministre de France au Canada. (Cliché de la "Tribune")

LE NAURAGEF DU "VESTRIS" A FAIT 114 VICTIMES

C'est la plus grande tragédie maritime depuis le fameux désastre du "Lusitania"

New-York — Le paquebot anglais "Vestris", qui a coulé à 140 milles au large des côtes de la Virginie, a entraîné la perte de 114 vies humaines. Les témoignages entendus dans trois enquêtes séparées montrent que l'incompétence de l'équipage a causé la perte de deux chaloupes remplies de femmes et d'enfants.

Une quatrième enquête sur ce désastre, le pire depuis le naufrage du "Lusitania", sera instituée sous peu en Angleterre et une cinquième ouverte prochainement par le Congrès américain.

Six témoins ont raconté l'affaire des canots de sauvetage et chacun d'eux a jugé les officiers et l'équipage du "Vestris" coupables de négligence et d'incompétence.

Cause du désastre

Les récits des témoins concordent dans les points essentiels. Un chauffeur nègre attribue le naufrage à une écoutille défectueuse qui inonda une soute à charbon. Des navires de guerre ont ramené à Staten Island 22 cadavres, tous déchiquetés par les requins. Un contre-torpilleur qui ramenait 14 cadavres a dû en jeter un à la mer tellement il était mutilé. Sur la scène du naufrage, il a fallu disputer les cadavres aux requins.

Plusieurs passagers ont lancé des accusations de lâcheté et de brutalité contre les officiers du "Vestris".

Aucun des 13 enfants à bord du "Vestris" n'a été sauvé et 10 femmes seulement sur un total de 37 le furent.

Michael-J. O'Loughlin, sans-filiste, est disparu avec le navire après avoir rempli ses fonctions jusqu'au dernier moment avec le plus grand sang-froid.

Le capitaine William Carey, qui s'est conduit bravement mais aurait été coupable de négligence, a aussi péri dans le naufrage.

Témoignages accablants

Les témoignages des passagers peuvent se résumer ainsi:

1.—Un commissaire des vivres (steward) était ivre au point de ne pouvoir accomplir son service.

2.—Les passagers n'ont pas reçu l'ordre verbal de mettre des ceintures de sauvetage.

3.—Aucune embarcation n'était en état de tenir la mer.

4.—Il n'y avait pas eu d'exercice de sauvetage.

5.—Le délai dans l'envoi du S.O.S. est la cause des fortes pertes de vie.

6.—Les officiers ont montré de l'indécision au moment de la crise.

Désastre coûteux

Le coût du naufrage du "Vestris", sans compter les réclamations pour dommages par les survivants et les parents des victimes du désastre, est évalué à $5,000,000 approximativement. La perte pour les compagnies d'assurance serait de $1,000,000.

Le nouveau consul général de France à Montréal

Montréal — M. Edouard Carteron, consul à Bâle, a été nommé Consul général de France, à Montréal.

Docteur en droit, diplômé de l'Ecole des Sciences politiques, M. Carteron est entré dans la carrière en 1909. Consul suppléant au Caire (1912), secrétaire à la Conférence de la Paix, chef de cabinet de M. Briand, de janvier 1920 à décembre 1921, il a participé en cette qualité aux travaux de la plupart des grandes conférences tenues depuis la guerre, notamment aux conférences de Cannes, de Londres et de Washington. A l'issue de cette dernière conférence, il a visité le Canada en compagnie de M. et Mme Viviani.

Officier de la Légion d'honneur, M. Carteron a été cité plusieurs fois à l'ordre de l'armée pour sa conduite durant la guerre.

Québec gardera son cachet historique

Québec — La commission d'urbanisme qui a été formée récemment à Québec a déjà établi sa raison d'être. En effet, grâce à son intervention la Côte de la Montagne et les hauteurs du Cap Diamant garderont leur cachet particulier que les touristes admirent tant et ne seront pas défigurées par des gratte-ciel. Le conseil municipal, sur l'avis de cette commission, a, en effet, décidé de défendre la construction d'édifices élevés dans ces quartiers de la ville.

La convention annuelle des libéraux du Manitoba

La réunion annuelle de l'Association libérale du Manitoba aura lieu le 27 novembre, aux quartiers généraux des libéraux, immeuble Avenue. On y passera en revue les activités de l'association au cours de l'année et l'on élira de nouveaux officiers. L'une des questions à l'étude sera sans doute la coopération accordée aux progressistes dans la récente élection partielle de Lansdowne.

Le gouvernement est victorieux en Australie

Melbourne — A la suite des élections générales de samedi, le gouvernement de coalition de Stanley Bruce est assuré d'une bonne majorité. Neuf sièges sur 75 demeurent encore douteux, mais la position des partis sera probablement la suivante: gouvernement (paysans et nationalistes), 44; opposition combinée, surtout travailliste, 31; majorité pour le gouvernement, 13.

RECONSTRUCTION MERVEILLEUSE DE LA FRANCE

Ce qui s'est fait depuis dix ans dans les régions dévastées — Améliorations modernes

[illegible]

Dix ans plus tard, 750,000 maisons et 8,500 usines ont été érigées d'après le plan de reconstruction. Il reste encore beaucoup à faire avant que le plan du gouvernement soit complètement exécuté, mais on voit tout de même le terme des labeurs.

L'Union Catholique des Cultivateurs fondera un journal

Québec — Par un vote très contesté les délégués de l'"Union catholique des cultivateurs" se sont prononcés en faveur de la fondation d'un organe de publicité propre à l'association, et d'une majoration de contribution annuelle à $2.00, y compris le journal. Le vote fut de 136 à 114.

Le président général, M. Aldéric Lalonde, de Rigaud, et le vice-président, M. Julien Méthé, de Saint-Sébastien-d'Iberville, ont été réélus. Tous les mêmes directeurs, à l'exception de trois, ont également été réélus. L'élection s'est faite à l'unanimité.

S. E. le cardinal Rouleau a assisté à une séance du soir et a béni les congressistes après leur avoir adressé la parole.

Organisateur en chef du parti conservateur

Ottawa — Le général A.-D. McRae, député de Vancouver-Nord, dès le commencement de l'année prochaine, entrera en fonctions, comme organisateur en chef du parti conservateur, succédant à l'hon. Dr Tolmie, devenu premier ministre de la Colombie-Britannique. C'est le général McRae qui avait organisé la convention conservatrice de 1927, à Winnipeg.

Eaton construira un gratte-ciel à Toronto

Toronto — On annonce que la nouvelle bâtisse érigée pour T. Eaton Company, sera surmontée d'une tour centrale de 30 étages, haute de 670 pieds. Terminée, la bâtisse offrira 4,196,158 pieds carrés de plancher. En hauteur et en superficie l'immeuble dépassera de beaucoup les édifices que compte actuellement Toronto.

Nouvelles Brèves

REGINA — J.-W. Roxborough, comptable licencié, a été arrêté pour vol au détriment de la municipalité de Mountainview, dont il vérifiait les livres. Il est "imperial wizard" du Ku Klux Klan.

PRINCE-ALBERT, Sask. — Trois petites filles de M. et Mme Charles Kruger, de Duck Lake, ont été noyées dans la Saskatchewan à Carlton. L'automobile de leurs parents a plongé dans la rivière à travers la glace et ceux-ci ont seuls pu se sauver.

REGINA — Plus de 30,000 signatures ont été apposées à la pétition des hôteliers de la Saskatchewan en faveur d'un référendum sur la vente de la bière au verre.

CALGARY, Alta — Deux enfants de deux et trois ans ont péri dans l'incendie de l'écurie sur la ferme paternelle à Rockyford. On suppose qu'ils avaient mis le feu en jouant avec des allumettes.

VANCOUVER — Le professeur Henri Chodat, professeur de français à l'Université de la Colombie-Anglaise, est mort. Originaire de Suisse, il était venu jeune au Canada et enseignait dans la province depuis 22 ans.

TROIS-RIVIERES — Mgr Camille Roy a remis le parchemin de docteur ès lettres de l'Université Laval à M. Nérée Beauchemin, à l'occasion de la belle manifestation organisée en l'honneur du poète par le Cercle Ozanam de l'A. C. J. C.

MEXICO — Après avoir vainement tenté de tuer Jose de Leon Toral, le capitaine Jesus Obregon, neveu du général Obregon assassiné, s'est enlevé la vie chez lui. Il avait 26 ans.

PARIS — L'enseignement obligatoire de l'espéranto vient d'être interdit à l'Ecole Supérieure de Commerce du Havre.

CATANE — On estime que les dégâts causés par l'éruption de l'Etna se monteront à environ $15,500,000. Les travaux de reconstruction commenceront dès la fin de l'éruption, probablement dans deux ou trois jours.

LONDRES — Sur l'ordre de George V, les cercueils d'un certain nombre de rois et reines d'Angleterre reposant dans la chapelle Saint-George, au château de Windsor, ont été exhumés et placés dans de nouvelles tombes à Frogmore. Les travaux ont lieu la nuit et sont tenus secrets.

Les "Grain Growers" gardent leurs élévateurs

Calgary — La "United Grain Growers Grain Company" ne vendra pas sa chaîne d'élévateurs à la Coopérative de l'Alberta. Elle a, en outre, confirmé le salaire de $21,000 par année accordé à son président, l'hon. T.-A. Crerar.

L'appel des femmes canadiennes au Conseil privé

Londres — Le comité judiciaire du Conseil Privé a accordé le permis d'appel à cinq femmes représentant les femmes du Canada, contre un jugement de la Cour suprême du Canada, décidant que les femmes ne sont pas des "personnes" sous la signification de ce mot dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et par conséquent ne sont pas éligibles au sénat.

Les appelants sont toutes de l'Alberta.

ECHOS D'EUROPE

Un ouragan qui fait une centaine de victimes en Europe

Londres — Un ouragan d'une grande violence a ravagé l'Angleterre et l'ouest de l'Europe. Des dommages considérables, évalués à plusieurs millions, ont été faits à la propriété. Plusieurs vaisseaux ont sombré et des bâtiments se sont écroulés. On parle d'une centaine de victimes, dont la moitié en Angleterre, 15 en Hollande, 12 en Allemagne et 11 sur les côtes françaises. C'est le plus furieux ouragan que l'on ait vu de mémoire d'homme.

M. Paul-Boncours démissionne comme représentant à la S. D. N.

Paris — On a annoncé vendredi la démission de M. Joseph Paul-Boncour, comme représentant de la France à la Société des Nations.

Dans sa lettre de démission M. Boncour explique qu'il est en plein accord avec l'attitude de la France à Genève, mais qu'il préfère quitter son poste parce que le gouvernement d'union nationale n'est plus au pouvoir, et parce qu'il peut être compté dans l'opposition puisque son parti, le parti socialiste, n'est pas représenté dans le nouveau gouvernement.

M. Cachin provoque une bagarre à la Chambre française

Paris — M. Cachin, chef communiste, a provoqué une bagarre entre le député socialiste Marquis et le député communiste [illegible], quand il a dit que les socialistes ont voté pour la nouvelle loi militaire qui réduit la période du service militaire pour les individus, mais augmente les dépenses militaires.

M. Bouisson, qui présidait, a évité une bagarre générale en suggérant que les belligérants aillent régler leur querelle dehors.

On parle du Canada à la Chambre des Communes britanniques

Londres — L'amendement du parti travailliste à l'adresse en réponse au discours du trône, censurant le gouvernement pour n'avoir pas su résoudre le problème du chômage, a été battu par 321 contre 151.

Au cours du débat il a été question du Canada, où, selon M. Worthington Evans, ministre de la guerre, 53,000 personnes ont émigré l'an dernier; le ministre a ajouté que le rapport de lord Lovat, à la suite de son voyage au Canada, et la réduction du tarif de transport, laissent entrevoir de grandes possibilités pour l'avenir.

Ce que sera le grand conseil des Fascistes

Rome — Le premier ministre Mussolini a présenté au Sénat un projet de loi se rapportant aux attributions et aux pouvoirs du grand conseil fasciste. Cette mesure établit le grand conseil fasciste comme le corps public suprême, qui devra coordonner toutes les activités du régime et donner son avis sur toutes les mesures soumises par le gouvernement.

Le premier ministre sera le président de ce conseil, composé des présidents du Sénat et de la Chambre des Députés, des membres du cabinet, du commandant de la milice et des sous-secrétaires d'Etat et de représentants des confédérations d'ouvriers, des agriculteurs et des industriels.

Aucun membre de ce conseil ne pourra être arrêté sans la permission du conseil.

La France produit plus de Champagne

Paris — La production de champagne en France cette année égalera probablement trois fois celle de l'an dernier. Un total de [illegible] bouteilles d'une pinte portera l'étiquette 1928, disent les grands vignerons.

Campagne "sèche" en Angleterre

Londres — Le "Daily Express" dit que la victoire de Herbert Hoover a eu pour effet de stimuler les avocats de la prohibition, en Angleterre, et de les porter à se préparer pour une énergique campagne contre l'alcool, à l'occasion de l'élection générale de l'année prochaine.

Le "Daily Express" ajoute que les organisations de tempérance nommeront des candidats prohibitionnistes dans quarante circonscriptions.

Un mari passé pour mort qui revient après onze ans

Londres — Le cas classique du mari dont la femme, qui le croit mort à la guerre, s'est remariée, et qui revient un beau jour jeter la perturbation dans le nouveau ménage, s'est produit dans la vieille ville si typiquement anglaise de Gloucester.

L'homme revenu est un soldat de Gloucestershire, porté mort depuis onze ans, et qui n'avait plus donné signe de vie. Sa femme, le croyant bel et bien décédé, se remaria le plus honnêtement du monde, et trouva le bonheur avec son nouvel époux. Les enfants du premier lit n'eurent qu'à se louer de leur beau-père eux aussi.

Or, il y a quelques jours, la femme travaillait au jardin lorsqu'elle aperçut un homme frappant à la porte de la cuisine. Elle crut d'abord avoir affaire à un voyageur demandant son chemin, puis, comme il paraissait très fatigué, malgré son visage encore jeune sous ses cheveux gris, elle lui offrit d'entrer pour prendre une tasse de thé. Une fois entré, il enleva sa vieille casquette, et, regardant la femme, dit: "Tu ne me reconnais pas, May?"

Les yeux de la femme se fixèrent sur l'étranger. Soudain elle se laissa choir sur une chaise, en criant: "Harry."

Titulaires du prix Nobel

Stockholm — L'Académie suédoise vient de décerner les prix Nobel de littérature pour 1928 et 1927. Mme Sigrid Undset, Norvégienne, romancière, reçoit le prix 1928, et c'est M. Henri Bergson, membre de l'Académie française, qui reçoit le prix 1927 dont l'attribution avait été retardée.

Mme Sigrid Undset a écrit plusieurs romans sur le moyen âge. Née au Danemark en 1882, elle a été fonctionnaire de la ville de Christiania plusieurs années. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits.

M. Bergson, auteur d'un système philosophique, est né à Paris en 1859 de parents d'origine anglo-juive.

Les prix Nobel 1927 et 1928 pour la littérature atteignent un montant de $42,000 chacun, ce qui ne s'était jamais vu.

Nouveau mode d'éclairage à Paris

Paris — Paris va mériter plus que jamais son titre de "Ville Lumière".

Sous la direction de M. Citroën, le fabricant d'automobiles, M. Jacopozzi, ingénieur, et M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, on vient d'essayer, sur la place de la Concorde, un nouveau mode d'éclairage tout à fait remarquable.

Cet éclairage, indirect et doux aux yeux, a été essayé publiquement, à l'occasion des cérémonies de l'armistice, et l'on se propose de continuer cette illumination tous les soirs, de 6 à 7 heures pendant l'hiver. M. Citroën a fourni les fonds nécessaires pour l'installation et le conseil municipal subviendra aux frais d'entretien.

Cet éclairage sera une des nouvelles merveilles de Paris. Toutes les statues de la place de la Concorde, les chevaux de Marly, à l'entrée de l'avenue des Champs-Elysées, les Tuileries, le palais Gabriel, où se trouve l'Automobile Club, l'hôtel Crillon, le ministère de la marine, les fameuses fontaines avec leurs groupes en bronze, seront enveloppés doucement d'une douce et délicieuse lumière, d'un effet merveilleux.

Après l'éruption de l'Etna

Giarre, Sicile — A mesure que l'éruption de l'Etna diminue, d'heure en heure, les habitants des régions dévastées réorganisent leur vie économique pour faire face aux conditions nouvelles que la [illegible] leur impose.

Des ingénieurs travaillent à une nouvelle route de sorte que la coupure de la ligne de chemin de fer Messine-Catane n'arrêtera pas trop longtemps les communications.

Livres à lire

Pour une Etoile

Poèmes, par Blanche Cares — Un volume in-16 jésus — Prix franco: France: 6 fr. 50; Etranger: 7 fr. — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

A propos de ses "Pages de la quinzième année", on a dit de Blanche Cares qu'elle connaissait son métier et que son livre offrait plus que des promesses. Aujourd'hui cet auteur nous offre encore quelques poèmes charmants pour l'oreille et le cœur. Lisez-les et vous serez conquis par leur grâce juvénile, pleine de candeur et de charme.

François l'Aveugle

Par Pierre Fontille — Pièce en un acte, en vers, pour jeunes gens (4 personnages et figuration. Costumes modernes. Durée: 30 minutes) — Une brochure in-8 couronne — Prix franco: France: 1 fr. 75; Etranger: 2 fr. 25 — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

Jouée avec succès, avant d'être publiée, cette œuvre fut très appréciée par ceux qui eurent le plaisir d'assister aux représentations. "Pièce très [illegible], écrit la "Croix" de la Drôme, composée avec un goût d'artiste et d'apôtre. Un aveugle de guerre, fardeau de la famille, souffrant à la pensée que ses deux jeunes frères, — deux petits fêtards — gaspillent leur vie, essaie de les ramener par son esprit de foi et par l'évocation des grands sacrifices de la guerre..."

"François l'aveugle", noble comédie qui mérite d'être présentée sur la scène dans toutes nos œuvres de jeunesse. Tous nos cercles de ville et de campagne voudront jouer cette pièce très facile à monter.

WINNIPEG

Mort de M. l'abbé Burton

[illegible]

L'abbé Burton [illegible]

[illegible]

Par ordre,
S.-E. O'BRIEN,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 5 novembre 1928.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

[illegible]

PETITES NOTES

[illegible]

VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 NOVEMBRE 1928 NUMERO 25

L'œuvre qui nous sauvera, c'est l'œuvre des six jours, c'est le travail. Travaillons, travaillons surtout en profondeur.

R. P. LAMARCHE, O.P.

LA LIBERTÉ

Si nous réussissons à atteindre le but que nous poursuivons dans la lutte pour le français, ce sera l'œuvre de l'Association d'Education.

Mgr ARTHUR BELIVEAU.

A LA BAIE D'HUDSON

Voici le deuxième article qu'a bien voulu nous donner, sur les Oblats et les Esquimaux, le vénérable vicaire apostolique du Mackenzie:

SITUATION EN 1851—L'AUTORITE DU PAYS PREFERE LES MISSIONS PROTESTANTES, ENTEND LES AIDER ET EXCLUT LES OBLATS DE LA BAIE

C'était au temps où la Compagnie de la Baie d'Hudson jouissait encore de la charte que lui avait octroyée le roi Charles II, en 1670. Mgr Provencher, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson et de la Baie James, demanda l'autorisation d'établir une mission permanente à York Factory, sur la côte ouest de la baie. La Compagnie refusa, donnant pour raison que le conflit de croyances hostiles serait nuisible aux intérêts spirituels et matériels des Indiens. (Barclay, secrétaire de la Compagnie, 21 août 1850).

Une seconde demande, en 1851, attira cette réponse: "Le comité ... fait des préparatifs pour étendre davantage dans le pays le système de missions adopté par l'Eglise d'Angleterre, qu'il se propose d'aider autant qu'il est en son pouvoir. Et il n'a aucune crainte de perdre dans l'estime publique, ou de mettre sa charte en danger en préférant les missionnaires protestants aux prêtres catholiques romains comme instructeurs de la population indigène." Id., 14 février 1851. (Morice, vol. II, pp. 10-11).

On ne permettrait même pas aux Oblats venant d'Europe de passer par la Baie. Leur maigre bagage annuel venait bien de Londres à York Factory pour remonter ensuite les rivières du Nord-Ouest. Mais les missionnaires, eux, devaient passer par Québec et se rendre dans le Nord, en canots, barges, voitures à bœufs, raquettes, etc. Une seule fois, en 1857, sir G. Simpson permit aux Oblats de passer par la Baie d'Hudson. Telle était la situation en 1851.

Les ministres de l'Eglise anglicane venaient directement d'Angleterre à leurs missions indiennes de York Factory et de Churchill. Ils jouissaient de la faveur et du haut patronage de gens de marque en Angleterre; les Esquimaux de la côte ouest de la Baie devaient leur appartenir, ce semble.

Or qu'est-il advenu? Il est advenu que les Pères Oblats fondaient en 1860 une mission au Lac Caribou, aux confins du territoire esquimau; il est advenu qu'en 1868, l'un d'eux, le R. P. Gasté, passait un été entier avec les Esquimaux de Doobaunt Lake, les persuadant de venir traiter leurs fourrures au Lac Caribou, à l'avantage de la Compagnie sans doute, mais au grand avantage de l'Eglise aussi. Depuis lors, chaque année, les meilleurs chasseurs parmi les Esquimaux se rendaient au Lac Caribou, et souvent, les Oblats les accompagnaient à leur retour au Barren Land. Résultat: Esquimaux et Montagnais apprirent à se connaître, il n'y eut plus jamais un seul meurtre entre ces deux nations ennemies. De plus, les Esquimaux devinrent les amis des Oblats et leur confièrent un petit orphelin qui apprit à parler montagnais, cris, anglais, français et reçut le saint baptême. L'heure était venue de fonder une mission permanente en plein pays esquimau. Plusieurs voyages et séjours chez ce peuple firent comprendre aux Oblats qu'il leur fallait aller par la Baie, s'ils voulaient être à même de ravitailler une mission et d'en attendre des fruits durables. Ce fut fait en 1912. La Compagnie de la Baie d'Hudson avait vendu sa charte en 1870. Déjà à cette date et surtout depuis lors elle avait appris à apprécier le système des missions catholiques.

Dans tous leurs voyages et séjours parmi les Esquimaux de l'Intérieur, les Pères Oblats n'avaient aperçu qu'un seul vestige d'activité protestante auprès des Esquimaux; ils entendirent avec peine quelques Esquimaux appeler leurs chiens Godi (God) et Jesusi (Jesus). C'était le résultat d'une faible propagande par le moyen d'un Esquimau qui avait fréquenté Churchill et était décoré du titre de catéchiste. Aucun ministre n'avait pénétré à l'intérieur du pays.

1912 — LES OBLATS FURENT LES PREMIERS A FONDER UNE MISSION POUR LES ESQUIMAUX DE LA BAIE D'HUDSON

A leur voyage d'exploration dans la Baie en 1911, et depuis leur installation à Chesterfield Inlet, en 1912, les Pères Oblats ne rencontrèrent en fait de vestige d'activité protestante qu'une notion bien vague du jour du dimanche. Encore provenait-elle du contact des Esquimaux avec les baleiniers. Les missions protestantes de York Factory et de Churchill, pourtant si anciennes, étaient restées stationnaires. On ne s'occupait que des Indiens, on n'avait pas fait un seul voyage chez les Esquimaux, personne ne parlant leur langue. Cela n'empêcha pas certaines gens de crier bien haut que les Oblats venaient s'établir en plein cœur d'une mission protestante, et ce fut le point de départ des activités de l'Eglise d'Angleterre de ce côté. Après bien des tâtonnements, un synode fut tenu à Toronto, en 1924. Les journaux d'alors parlaient du danger imminent pour l'Eglise d'Angleterre de perdre toute emprise sur le peuple esquimau. Une organisation inter-diocésaine fut créée. Puis, à l'encontre du principe si alléchant et si souvent répété alors qu'"il n'est pas bon pour une poignée d'Esquimaux d'avoir affaire au même endroit, à des missionnaires de croyances différentes", on envoyait un jeune ministre au Cap Esquimau, là où les Oblats étaient établis depuis deux ans. C'était en 1926. La même année, les Oblats fondaient leur troisième mission à Southampton Island, on leur opposa un catéchiste esquimau. En 1927, on envoie un second ministre à Baker Lake, au milieu d'Esquimaux dont les Pères Oblats s'occupaient depuis quinze ans.

De la sorte, l'Eglise d'Angleterre compte aujourd'hui depuis deux ans seulement, deux ministres arrivés au pays quatorze et quinze ans après les Pères Oblats, cela contre neuf missionnaires Oblats sur la côte Ouest de la Baie d'Hudson qui, pendant de longues années, avait été exclusivement réservée à l'Eglise d'Angleterre.

A l'Est de la Baie, une mission protestante a été établie à Harrison, en 1924. C'était la première fondation anglicane de ce côté, elle est fermée aujourd'hui, du moins pour un an.

Dans le Détroit d'Hudson, les activités de l'Eglise d'Angleterre remontent à un certain nombre d'années. Toutefois il n'y a actuellement à notre connaissance qu'un seul ministre résidant à Fort Chimo, Ungava. La mission de Lake Harbour est fermée depuis l'été 1927.

Sur la terre de Baffin il y a une autre mission à Cumberland Gulf. On voit donc que dans tout ce territoire esquimau, Baie d'Hudson, Détroit, Terre de Baffin, les Pères Oblats arrivés seulement en 1912 comptent plus de missionnaires aujourd'hui que l'Eglise d'Angleterre.

Sur quoi se base-t-on alors pour dire que le prêtre catholique n'a rien fait pour les Esquimaux? pour dire que les ministres de l'Eglise anglicane ont tant fait, ont tout fait, ont été les seuls à faire quelque chose pour les Esquimaux?

Mieux vaudrait s'en tenir aux faits.

G. BREYNAT, O.M.I.

Vicaire apostolique du Mackenzie.

LA SURVIVANCE

C'est le nom du nouveau journal d'Edmonton, organe officiel de l'"Association Canadienne-Française de l'Alberta", dont nous venons de recevoir le premier numéro. Nos lecteurs savent à la suite de quels démêlés avec l'"Union" cette fondation a été jugée nécessaire. Afin d'éviter toute cause de friction et tout conflit inutile, l'Association Canadienne-Française a fait tout en son pouvoir pour acheter l'"Union". Le premier numéro de la "Survivance" nous fait connaître comment ses démarches ont échoué.

M. Rodolphe Laplante, ex-rédacteur de l'"Union", directeur du nouveau journal, expose ainsi son programme:

"Dans notre journal, qui n'est pas politique mais canadien-français, nous défendrons les nôtres, nous les servirons de toutes nos forces, nous travaillerons à assurer l'expansion de l'Association qui vient de prouver de si péremptoire façon son impérieuse raison d'être. Nous stimulerons et franchement, loyalement, nous indiquerons la voie à suivre pour dégager la race des sentiers où elle menace de s'embourber de plus en plus et nous avons en pensée surtout ceux de l'anglicisation et de l'apathie nationale. Notre journal, par nous et nos amis qui nous entourent, s'emploiera à devenir quelque chose comme le "Patriote" et la "Liberté" dans les autres provinces de la plaine de l'Ouest.

"Nous voulons maintenir un organe de la race et de la race entière. Notre journal sera indépendant et non pas neutre. Il sera catholique et français.

"Nous ferons notre devoir indépendamment de ce que l'on pourra dire et faire. L'heure est trop grave et notre temps trop précieux pour le perdre dans les méandres des discussions oiseuses."

Nous saluons avec une grande joie la naissance de ce confrère au nom si bien choisi et nous ne doutons pas du succès qui l'attend auprès de nos compatriotes de l'Alberta.

LA MUSIQUE RELIGIEUSE

Qualités que doit posséder la musique sacrée

"La musique sacrée doit posséder au plus haut degré les qualités qui sont le propre de la liturgie: la sainteté et l'excellence de la forme, d'où naît spontanément son troisième caractère, l'universalité.

"Elle doit être sainte, donc exclure toute allure profane non seulement en elle-même mais encore dans le mode d'exécution.

"Elle doit être "un art véritable" pour accroître la dignité des cérémonies saintes. "Je veux que mon peuple prie sur de la beauté", disait le pape Pie X à Camille Bellaigue.

"Elle doit être universelle, c'est-à-dire qu'à l'audition d'un morceau destiné à l'église aucun homme, "de quelque nationalité qu'il soit, n'en éprouve une déplaisante impression." (Cf. "Motu Proprio", art. 2.)

• • •

Les remarques suivantes d'un excellent maître de chapelle, l'abbé Chaminade, illustreront ces règles du "Motu Proprio":

"Toute musique n'est pas religieuse dès qu'elle est belle, il faut encore qu'elle soit liturgique et conforme au goût général bien formé.

"Nous n'avons pas de vraie musique religieuse en France, nous n'en avons pas, c'est certain. A peine quelques rares motets à peu près liturgiques surnagent comme des épaves dans le stock religieux de Gounod, de Saint-Saëns, Dietsch, César Franck, Th. Dubois, Niedermeyer, Lambillotte, Batmann.

"Notre musique française est antiliturgique au suprême degré. Nous ne tenons presque jamais compte des conditions liturgiques. Il nous faut une musique sautillante, légère, vulgaire; le rythme de la danse nous subjugue. Peu nous importe que le motet chanté à l'église soit tiré d'un opéra ou ajusté sur la mélodie d'une romance sentimentale... "Il plaît! C'est le principal!" Que d'opérations scandaleuses dans notre pauvre France! Ouvrez un journal au hasard et vous verrez étalés des morceaux soi-disant religieux empruntés au répertoire théâtral, avec les noms des chanteurs et des chanteuses, souvent même des comédiens et des actrices."

"Surtout les "messes en musique" si en vogue au siècle dernier, coulées en général dans un moule uniforme emprunté lui-même aux procédés de l'opéra: solos à effet, duos, trios et ensemble tantôt tapageurs, tantôt langoureux se suivent à la queue leu-leu sans nul lien. Ces "Gloria", par exemple, débutant à grand fracas par les paroles de l'intonation réservée au célébrant: "Gloria, Gloria, Gloria... laudamus te... Gloria... Gloria" Au "gratias agimus", un solo, avec reprise du tapage initial. Venait ensuite le "Qui tollis" dramatique, éploré, grandiloquent, quelquefois souligné par les "miserere", susurrés à la "Trovatore" de Verdi. Puis pour terminer, une fugue éperdue... "cum sancto spiritu... cum sancto spiritu... amen, amen... Gloria... gloria...", etc., parfois durant des pages, jusqu'à l'épuisement général."

(Chan. Chaminade: "La musique telle que la veut l'Eglise.")

Ces lignes ont été écrites dix ans avant le "Motu Proprio". Depuis lors, le répertoire de musique vraiment religieuse s'est développé en France, grâce à des musiciens compositeurs comme les de la Tombelle, Chaminade, Boyer, Perruchot, etc.

"Minuit, chrétiens!"

Pie X, recevant Charles Bordes, l'excellent auteur de cantiques et fondateur de la "Schola Cantorum", lui disait: "Ce que je veux détruire, ce sont les airs de théâtre, comme "Minuit, chrétiens", l'"O Salutaris" (de Lambillotte), et "Ah! qui brûle d'amour"."

Les liturgistes et musiciens d'église ont raison de condamner ce chant, que le maître Vincent d'Indy appelle, sans ambages, "chanson de cabaret".

"S'il y a encore un public pour s'extasier devant un "Minuit, chrétiens" tapageur et ronflant, qu'on juge solennel et imposant malgré le Pape, les liturgistes et les maîtres de la musique sacrée, il faut en voir la cause dans la perversion du goût chez toute une génération formée à la déplorable école d'un triste musicien qu'on a si bien nommé "l'Offenbach de la musique sacrée", Lambillotte.

"Aujourd'hui, le crédit de Lambillotte est sans doute bien diminué. Il s'en faut cependant que l'esprit de ses piètres compositions soit complètement perdu.

"Continuons l'effort soutenu depuis trois quarts de siècle pour la restauration de la doctrine traditionnelle sur la musique sacrée", codifiée dans le "Motu Proprio" de Pie X.

(Revue liturgique et musicale)

• • •

Chant de Noël: "Dans une étable obscure", paroles de A. Mahot sur une mélodie délicieuse d'un maître du XVIe siècle, Praetorius. Le caractère religieux de ce chant le recommande.

La Procure générale, 3, rue de Mézières, Paris, en a publié une transcription pour deux voix égales (d'Hedwige Chrétien), qui sera très utile pour nos paroisses rurales.

Ce chant conviendrait bien comme introduction à la messe de minuit.

La Voix du Saint-Siège

LA SUPREME IMPORTANCE DES ECOLES PAROISSIALES CATHOLIQUES

Instruction de la Congrégation des Séminaires et Universités aux évêques des Etats-Unis — Un rapport du délégué apostolique, à la demande du Pape lui-même — Les vocations sacerdotales — Petits et Grands Séminaires — La langue latine

Washington — Le Saint-Siège vient d'adresser aux évêques des Etats-Unis un document de la plus haute importance touchant l'éducation religieuse en ce pays. C'est une instruction de la congrégation des Séminaires et Universités, qui a été rédigée sur un rapport spécial de S. Ex. Mgr Fumasoni-Biondi, délégué apostolique à Washington, adressé au Saint-Siège sur la demande expresse de S. S. Pie XI. Il s'agit, dans ce rapport, de "la condition des Séminaires catholiques des Etats-Unis et de l'éducation qu'ils donnent à leurs élèves".

Après avoir félicité, selon l'usage romain, le clergé américain du zèle qu'il a su montrer pour l'enseignement catholique, l'instruction de la Sacrée Congrégation des Etudes et Universités appuie fortement sur la "suprême importance" des écoles paroissiales catholiques, non seulement comme excellent moyen d'éducation chrétienne pour la jeunesse, mais encore comme terrain favorable et fertile pour l'éclosion des vocations sacerdotales. Elle félicite les pasteurs qui en ont fondé dans leurs paroisses, puis exhorte instamment les Evêques à ne pas cesser de voir à ce que les curés, qui n'ont pas encore dans leur paroisse de ces écoles, s'empressent d'en établir, augmentant par là le fruit de leur apostolat et contribuant ainsi à fournir à la jeunesse catholique des Etats-Unis "le moyen le plus complet et le plus pratique de réaliser les dispositions du Code de Droit canonique par rapport aux vocations sacerdotales, telles que prescrites dans l'art. 1353". La Congrégation exige même que l'on étende à tous les diocèses américains l'établissement de la "Society for Developing Priestly Vocations" (La Société pour le développement des Vocations Sacerdotales).

L'instruction du Saint-Siège aux évêques américains demande ensuite que ces derniers s'appliquent de plus en plus au perfectionnement des Séminaires du pays où se fait l'éducation des clercs ou des jeunes gens fréquentant les "Preparatory Seminaries" en vue d'étudier pour la prêtrise.

Il regrette que dans ces "Séminaires préparatoires à la prêtrise" les jeunes gens catholiques américains, aient trop de contact avec le monde en se retirant pour la nuit dans leur famille. L'Instruction du Saint-Siège demande à ce propos que ces maisons soient transformées aussitôt que possible en véritables Séminaires.

Quant aux Grands Séminaires, la Congrégation rappelle la très haute noblesse et l'importance de leur rôle qui est de former le Christ dans l'âme de ceux qui, prêtres demain, devront à leur tour le former dans l'âme des fidèles qui seront confiés à leur garde. Il ne s'agit donc pas seulement, dans ces institutions, de la formation à la simple pratique de l'honnêteté morale. La discipline spirituelle de ces maisons doit enseigner la pratique de l'ensemble des vertus qui doivent faire du prêtre de demain "l'image vivante du Christ".

Il faut donc confier la direction des clercs dans ces Séminaires à un Directeur Spirituel "qui sache dévouer tout son temps aux choses de Dieu et des âmes". Il faut qu'il s'applique à bien connaître le caractère et la vie de ses Séminaristes, ne vaquant aucunement à l'administration extérieure de la maison. Il doit demander de poursuivre leur formation cléricale ceux de ses élèves qui sont inaptes à la vocation sacerdotale, et, d'autre part, encourager, constamment, "nourrir et fortifier", ceux qui sont dignes de cette vocation à marcher sans cesse vers la perfection de leur état, leur parlant souvent de la haute dignité et des graves devoirs du sacerdoce. Il doit leur prêcher en outre souvent la nécessité de la prière, particulièrement de l'oraison et les accoutumer à faire oraison régulièrement avec lui à la chapelle dans des exercices faits en commun. A cause de la très grande importance du rôle du Directeur Spirituel dans les Grands Séminaires, ce Directeur, quand il aura été trouvé par l'Evêque du diocèse à la hauteur de sa charge, ne devra être changé de position que pour de très graves raisons. Le Saint-Siège exhorte avec instance les Evêques américains à ne choisir, pour la charge de Directeur Spirituel, ainsi que pour la fonction de Recteur ou Supérieur des Séminaires, que des prêtres ayant toutes les qualités prescrites par le Code de Droit canonique (Can. 1360).

L'Instruction de la Sacrée Congrégation s'attaque ensuite à l'abus du sport dans les Séminaires américains. "On exagère l'importance de l'athlétisme dans certains séminaires", y est-il déclaré, "et cela au détriment de la formation spirituelle. Il est sans doute indispensable qu'un temps raisonnable soit alloué à la récréation dans les Séminaires comme simple nécessité de repos spirituel et mental pour les élèves, qui finiraient par se fatiguer sous le fardeau de l'étude, et en même temps pour leur fournir le moyen de pourvoir à leur développement physique normal. Toutefois, les sports sont un moyen, mais non une fin en eux-mêmes et par conséquent doivent être pratiqués non seulement avec cette idée en vue, mais encore avec la considération qui est due au caractère spécial et au but principal du Séminaire lui-même, qui n'a pas été fondé pour former des athlètes capables d'exhiber leur habileté et leurs prouesses, devant le public sur les champs de jeux. Le but du Séminaire est plutôt de former des athlètes qui combattront vaillamment les combats du Seigneur". Le Saint-Siège recommande aussi que dans la pratique de l'hygiène, on sache toujours prendre dans les Séminaires américains les mesures qu'exige la modestie chrétienne et auxquelles le monde prête si peu d'attention. C'est à cause de cet oubli trop fréquent dans le monde des règles de la modestie que l'Eglise "désapprouve et condamne ces pratiques".

L'Instruction de la Congrégation recommande ensuite aux Evêques américains d'inculquer aux ecclésiastiques la nécessité primordiale de la science sacerdotale, qui ne peut être que la science sacrée, à savoir avant tout la Sainte Ecriture, la théologie, les traditions des Pères et des Conciles de l'Eglise. L'enseignement scientifique de la théologie doit se faire dans la langue latine, qui est la langue de la liturgie, des prières canoniques et de la législation de l'Eglise. Tous les documents qui ont une force œcuménique dans l'Eglise sont communiqués au monde catholique dans la langue latine. Aussi, c'est la prescription formelle de la Congrégation, s'appuyant sur la Lettre de Pie XI, "Officiorum Omnium", qui appelle le latin "la langue catholique", que l'enseignement de cette langue soit une matière fondamentale du programme des Séminaires américains. "D'ailleurs, dit l'Instruction, l'ignorance du latin ne peut être regardée que comme un signe d'un amour languissant pour l'Eglise elle-même."

Concernant l'enseignement de la Philosophie et de la Théologie, la Congrégation exige des Séminaires américains l'observation "exacte et précise des règlements prescrits dans le Droit Canon (Can. 1365 et 1366). Elle demande aussi que toutes ces matières soient enseignées en latin, et que les examens des candidats aux Ordres sacrés soient aussi passés en cette langue. Le Saint Siège recommande de plus que l'enseignement du Droit Canon occupe dans les Séminaires américains une place plus importante que celle qu'on lui a donnée jusqu'à ce jour.

L'Instruction de la Congrégation exhorte les professeurs des Grands Séminaires à ne jamais manquer d'inculquer à leurs élèves l'amour de l'étude, encourageant ceux-ci sans cesse à la culture de la science sacrée, tant par l'exemple que par la parole." Afin que ces professeurs ne soient pas distraits de leurs graves obligations d'enseignement par des soucis d'ordre économique, la Congrégation prie les Evêques américains de donner aux professeurs de leurs Séminaires des honoraires suffisants pour leur permettre de vivre selon la dignité de leurs fonctions.

"Toutes ces prescriptions et recommandations de Leurs Eminences ont été approuvées et confirmées par Sa Sainteté dans une audience qu'Elle a accordée au Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités le 25 janvier 1928", ajoute l'Instruction.

Son Excellence Mgr Fumasoni-Biondi, Délégué Apostolique aux Etats-Unis, en communiquant cette Instruction de la Congrégation aux Evêques américains, se déclare certain qu'ils feront tout en leur pouvoir pour mettre à effet toutes et chacune des recommandations et prescriptions de la Sacrée Congrégation dans leurs diocèses respectifs." Et Son Excellence conclut: "Il va sans dire que ces prescriptions du Saint-Siège devront trouver une large place particulièrement dans les programmes d'études des synodes diocésains et provinciaux qui doivent être tenus à certaines époques prescrites par le code de Droit Canonique."

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Charles Edward Saunders

Le Devoir (Nemo):

Le courrier m'apporte une plaquette souverainement élégante. Elle a caractères bleus sur fond gris et au centre une tête de Mercure. On reconnaît à ces signes un bouquin édité par Louis Carrier.

Cette plaquette a pour titre "Essais et vers" et elle est en français, ce qui ne va pas sans étonner quand on lit le nom de l'auteur: Charles Edward Saunders, Ph. D. LL.D. D. Sc.

Peut-on figurer rien de plus anglais que ces deux prénoms et ce nom, suivis, par-dessus le compte par un quart d'alphabet? Cependant il ne s'agit pas d'une traduction. L'auteur a écrit dans notre langue.

C'est un mérite assez singulier quand on sait que M. Saunders, après avoir habité Ottawa pendant des années, habite actuellement Toronto.

Vous ne connaissez peut-être pas M. Saunders. Son petit ouvrage, si coquettement présenté, lui apportera sans doute une certaine notoriété dans les milieux canadiens-français. Je l'ai ouvert par pur désœuvrement, ne m'attendant pas à y trouver grand chose de piquant. A ma grande surprise, j'ai été ravi d'y voir l'humour anglais rendu en français par un maître de notre langue, en ce sens qu'il l'assouplit à sa volonté, qu'il la domine et qu'il excelle, mieux que ne le pourrait faire le plus habile des traducteurs, à lui faire exprimer cette forme d'ironie quasi insaisissable.

Le docteur Saunders a des titres plus anciens et plus éclatants à la notoriété. Un homme pondéré, dont on serait étonné de lire le nom, me disait hier: "Il mériterait un monument de son vivant."

Jugez s'il se trompe: le Canada doit à M. Saunders une très large part de sa prospérité économique depuis une vingtaine d'années. Il a été un véritable découvreur. Il a reculé de centaines de milles les frontières des terres cultivables par la création, si l'on peut dire, des blés "Marquis", "Prélude", "Garnet" et "Reward".

Le blé "Marquis" reste le plus célèbre. On ne se rend pas compte, dans l'Est, des services qu'il a apportés à la culture des céréales; sans lui les immenses latitudes du nord restaient incultes. Cette terre de Chanaan qu'est la région de la rivière de la Paix ne produirait que de la mauvaise herbe.

Si cet homme ne mérite pas de se survivre dans le bronze, qui le mérite au Canada?

C'est ce laborieux, ce chercheur ce savant, qui a prélevé sur ses heures de loisir pour cultiver notre langue avec le même amour qu'il apportait à la culture de ses miraculeux céréales. Dans ce champ comme dans l'autre, il a dompté les difficultés.

"Pendant les longues années, m'écrit un ami, qu'il passa à Ottawa et à Toronto, où il réside depuis qu'il a pris sa retraite (comme chef des services des fermes expérimentales du Canada), le docteur Saunders n'a jamais cessé de travailler à la cause de la bonne entente et personne n'a peut-être plus fait que lui dans les cercles littéraires et scientifiques où il s'est trouvé, pour nous faire mieux comprendre et estimer de nos compatriotes anglais.

"Les loisirs que lui laisse sa retraite, il les a occupés à écrire un livre de prose et de vers en français: humble mais très significatif hommage rendu à notre langue."

Dans les milieux canadiens-français on voudra sûrement applaudir à un effort si hardi, si méritoire et rendre hommage à ce savant doublé d'un patriote aussi ardent qu'intelligent.

Le Manitoba est riche en mines

Montréal — "Les preuves de la prospérité du Canada, si évidente dans toutes les parties du pays, sont particulièrement flagrantes dans les Provinces des Prairies et en Colombie-Britannique", déclare M. C. Price-Green, commissaire des ressources naturelles au Chemin de fer national du Canada, qui revient d'un long voyage dans l'Ouest. "Partout on fait preuve d'une grande confiance dans l'avenir, et particulièrement à Winnipeg qui, depuis quelques années, est devenu un centre manufacturier important et est en passe de devenir un grand centre minier.

"Les mines Flin Flon sont assurées de grands développements et d'importantes découvertes de minéraux ont été faites durant l'année. "Spook" Evans, qui a fait la découverte d'un dépôt d'étain qui est maintenant entre les mains du Manitoba Basin Mines, Limited, m'a informé que d'autres découvertes seront sans doute faites au sud-est du lac Shatford."



AU COLLÈGE

SONGEONS-Y

Lucien VINET,
Philosophie II.

LE PROCES

EN PHILOSOPHIE

Programme philosophique!

Valmore GERVAIS,
Philosophie II.

La semaine missionnaire

LE TIRAGE

APOSTOLAT ET SENS SOCIAL

AUDITOR.

Epitaphe à Pierre Corneille poète tragique et avocat

L. CARON.

NOTRE TOURNOI

UN SPECTATEUR.

BLOC-NOTES

Page Féminine

Autour des livres d'étrennes

Avec le temps des Fêtes, revient le souci des étrennes. Que donnerons-nous à nos chers petits, à nos chers grands? Beaucoup de parents, convaincus de l'action éducatrice des bonnes lectures, songent à en faire profiter leurs enfants, mais ils se reconnaissent incapables de choisir judicieusement les livres à leur offrir.

Chères mamans canadiennes, rappelez-vous les beaux contes qui ont enchanté vos premières années; tout ce monde bigarré et divers où figuraient fées, enchanteurs, princesses, animaux qui parlent, monde où la raison est aimable, où la folie est sage, et n'hésitez plus. A vos petits, friands de merveilleux, il faut l'aimable escorte des fées aux ailes diaprées. Les contes de Perrault se vendent aujourd'hui sous forme d'albums illustrés, avec de grandes images d'une page. Ne doutez pas du succès qu'ils obtiendront.

On ne saura que de recommander également pour les tout petits les magnifiques contes historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Reliés en albums, ces contes, avec images en couleurs, représentent les faits de notre histoire et sont à la fois une éducation pour l'œil et l'esprit. Les mères se feront un plaisir de lire aux petits le texte ...

...

...librairie Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris).

La petite Vie de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (Monastère du Carmel, Saint-Boniface, Man.)

Le petit Lys de Québec (Librairie Lefebvre, Saint-Boniface).

La "Semaine de Suzette" (Librairie Gautier et Languereau, Paris); L'"Echo du Noël", l'"Etoile Noëliste" (La Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris): publications hebdomadaires remplies de récits instructifs et récréatifs.

La "Ruche Ecolière" (162, rue Villeneuve Ouest, Montréal); l'"Oiseau Bleu" (1182, Saint-Laurent, Montréal); l'"Ami des Enfants" (10, rue La Fontaine, Paris 16e): publications mensuelles illustrées, éducatives et intéressantes, qui feront les délices des enfants.

12 A 16 ANS

Les Aventures de Perrine et de Charlot, par M. Claire Daveluy.

Le Filleul du Roi Grolo, par M. Claire Daveluy.

Les Espouillages (nouvelles), par l'abbé Lionel Groulx.

Légendes, par l'abbé Casgrain.

Les Anciens Canadiens, par P. Aubert de Gaspé.

Chez nos Gens, par Adjutor Rivard.

...

MÈRE-GRAND.

L'ETIQUETTE

...

Moins de fleurs, plus de prières...

...

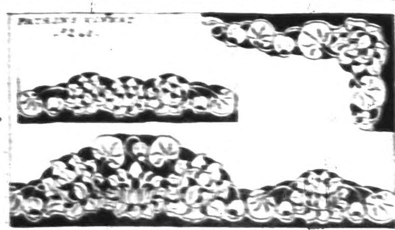
Féminisme intégral

...

Quelques pensées

...

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



...

A mes petits enfants

Une grosse pile de lettres, qu'augmente le courrier de chaque jour, semble menacer Mère-Grand des pires calamités si elle ne répond pas bientôt aux chers petits qui attendent leur tour depuis des semaines. Votre vieille amie se sent frémir sous l'avalanche de reproches... bien tendres, il est vrai, qu'elle reçoit; aussi doit-elle demander bien à regret à ses petits correspondants de ne plus adresser de lettres au "Courrier" d'ici le 15 janvier. Cela lui permettra de rendre visite à tous, sans être trop brève, car mes chéris ont pu se rendre compte que Mère-Grand aime à s'attarder auprès de chacun...

MÈRE-GRAND.

Un conte par semaine

LE PERROQUET DE JACQUES

Jacques avait un perroquet. Un oncle qu'il aimait beaucoup, l'oncle Dick, le lui avait rapporté d'un très long voyage. Le perroquet de Jacques était savant; il parlait très bien et il était même très poli.

Quand on lui demandait: "As-tu bien déjeuné, Jacquot?", il vous répondait très aimablement:

"Parfaitement, je vous remercie."

...

...gure, elle entra dans la chambre.

Que vit-elle?

Jacquot, qui, sur son perchoir, se balançait d'une patte sur l'autre, récitait triomphant la prière de Jacques, tandis que celui-ci le considérait d'un air radieux.

"Qu'est-ce que cela veut dire?" demanda la maman, prenant son air sévère.

Jacquot ne comprit pas, parce que les perroquets ont beau parler comme des machines et avoir l'air de savoir beaucoup de choses, ils ne comprennent pas ce qu'ils disent; mais Jacques, qui lui comprenait, baissa la tête.

Et alors la maman, toujours sévère, reprit:

"Que veut dire ceci, Jacques? Explique-moi pourquoi Jacquot dit ta prière."

Jacques aurait eu bien envie de ne pas répondre; mais il ne pouvait pas rester silencieux, et, en cette occasion, c'était à lui seul de se tirer d'affaire, sans l'aide de Jacquot. Tout...

...

UN BIENFAIT POUR LES FEMMES SOUFFRANTES

...

L'excuse de Pierrot

...

Le Coin des Enfants

COURRIER DE MÈRE-GRAND

Blandine Bédard, La Broquerie — Votre lettre n'était pas longue, mais entre les lignes, j'ai deviné toutes les gentillesses de votre bon petit cœur. Les classes sont à peine commencées et déjà Noël s'annonce. Oh! ce ne sont pas les chéris du "Coin" qui s'en plaindront! On a travaillé ferme depuis trois mois, il est temps que s'amènent les merveilles des fêtes. Venez donc jaser un peu plus longuement, dites-moi vos projets, ce qui vous peine ou vous réjouit. Voilà bien trois ans que nous nous aimons, n'est-ce pas? Fêtons cela par un brin de causerie.

Jacques Mireault, La Broquerie — "Toc, toc". Mais oui, entrez bien vite et installez-vous sans façon dans notre chez-nous. Quelle joie de vous accueillir de nouveau et que de jolies choses vous savez dire! Mère-Grand est tout émue de votre sympathie...

...

...qui veut dire qu'en compagnie de leur vieille amie, écoliers et écolières, grands et petits font marcher à leur aise leur petit bout de langue et s'étudient sans crainte. Faites du zèle auprès de vos camarades qui ne me connaissent pas encore et croyez qu'il me sera bien doux de vous saluer.

Joseph Fiola, Sainte-Geneviève — En lisant vos mignonnes lettres, le cœur de Mère-Grand a bondi de joie. Dites à votre bonne maîtresse combien je lui suis reconnaissante d'avoir songé à me faire ce bonheur. J'espère bien, moi aussi, que ce ne sera pas "la dernière". Après m'avoir fait goûter les charmes de vos trop courtes lignes, ce serait bien cruel de me priver de vos gentillesses. Mère-Grand ne s'en consolerait jamais. Vive Sainte-Geneviève et sa jolie troupe enfantine! Joyeuse bienvenue à tous au "Coin des Enfants"!

MÈRE-GRAND.

L'EVANGILE

Dernier dimanche après la Pentecôte

S. Matth. XXIV, 15-35.

...

Calendrier de la semaine

Jeudi 22 novembre — Ste Cécile.
Vendredi 23 — S. Clément.
Samedi 24 — S. Jean de la Croix.
Dimanche 25 — XXVIe après la Pentecôte.
Lundi 26 — S. Léonard de Port-Maurice.
Mardi 27 — S. Maxime.
Mercredi 28 — S. Jacques de la Marche.

Les Parents sont contents quand bébé dort profondément

Voici un moyen de soulager promptement et facilement les bébés qui pleurent et s'éveillent souvent. C'est le moyen conseillé par les médecins ...

Autour de la Ferme

Faire payant

La "Liberté" voudrait voir tous les cultivateurs manitobains heureux et prospères; toutes les suggestions que comporte sa page agricole n'ont point d'autre but.

Nous avons dit les avantages d'une bonne rotation à cette fin; plus récemment, en visant le même but, nous avons parlé des avantages de la culture du trèfle d'odeur au point de vue de la production de plus abondantes récoltes de blé.

Mais une bonne rotation n'est pas possible sans animaux sur la ferme, et le trèfle d'odeur, tout payant qu'il soit, quand il n'est qu'enfoui dans les guérets, l'est davantage s'il se trouve des animaux pour le manger.

L'animal qui donne le meilleur revenu et le plus constant est la vache laitière, quand elle est de bonne race et qu'elle est soignée convenablement. Il est clair que des vaches de race inférieure qu'on soigne avec du son et du gru payés $35 ou $40 la tonne ne sont guère payantes; mais alors la faute n'est pas aux vaches, mais au cultivateur. La luzerne remplace avantageusement le son et le gru et ne coûte pas d'argent au cultivateur; elle lui prépare même de plus abondantes récoltes de blé.

Mais supposons que malgré tout ce qu'on peut en dire, on ne veut pas garder de vaches. Nous conseillerions alors le mouton; il est moins payant que la bonne vache laitière, mais, bon an mal an, il donne encore de jolis profits.

Voici un petit fait qui nous a été raconté ces jours derniers.

Pas loin de Starbuck, un cultivateur possédant deux sections de terre était endetté à la banque pour une douzaine de mille piastres et désirait élargir encore sa marge de crédit. La banque ne l'entendait pas de cette oreille et pressait notre homme de vendre une section pour sauver l'autre; mais la terre était empestée de mauvaises herbes et la vente peu facile. Un suprême effort fut tenté pour sauver et la banque et le cultivateur. La banque, qui avait refusé de prêter un centin de plus sur les deux sections de terre, après consultation avec le bureau-chef, se décida à avancer $8,000 pour l'achat de 800 moutons. Les moutons furent mis alternativement sur l'une et l'autre section empestées de mauvaises herbes. Bref, le marché, assez audacieux, nous le reconnaissons, a profité à la banque et au cultivateur. En quatre ans la banque a recouvré ses $20,000 et le cultivateur a ses deux sections de terre en meilleur état qu'auparavant et ses moutons en plus; il ne peut s'empêcher de dire que des moutons ça paye.

Nous ne serions pas prêt à conseiller l'achat de 800 moutons au premier venu, mais nous croyons fermement qu'une centaine de moutons sur nos fermes ordinaires donnerait, bon an mal an, de jolis revenus aux cultivateurs, sans compter que ces bonnes bêtes prépareraient les champs pour de meilleures récoltes de blé.

Une rotation bien faite est nécessaire aux cultivateurs de toutes nos paroisses manitobaines; les animaux sont nécessaires à une bonne rotation. Pourquoi ceux qui ne veulent pas de vaches laitières n'essayeraient-ils pas les moutons?

CULTIVATEUR.



qu'en 1912 le gouverneur Eugène Foss l'a nommé juge.

La Nouvelle-Zélande contre la prohibition

Wellington, N.-Z. — La prohibition a été défaite par une majorité d'environ 100,000 et les effectifs du gouvernement sous la direction du premier J.-G. Coates ont souffert de lourdes pertes dans l'élection de mercredi.

On votait sur la prohibition par référendum; il s'agissait de décider si la prohibition serait continuée, ou si un système de licences serait adopté. Le vote fut contre la prohibition.

Le nouveau parti sous la direction de sir Joseph Ward fit ses débuts en enlevant des sièges au gouvernement à travers tout le Dominion. Le résultat fut: gouvernement, 28; parti uni, 26; travaillistes, 20; indépendants, 8. La plupart des indépendants sont opposés au gouvernement.

Pas d'excès!

M. le Curé. — Auguste, Auguste, je t'y reprends. Rappelle-toi donc que ton plus grand ennemi c'est l'alcool.

Auguste. — Ah! Monsieur le Curé, je le sais bien, allez... Mais vous nous dites toujours qu'il faut aimer nos ennemis...

M. le Curé. — Oui, mais je ne vous dis pas de les avaler.

Pourquoi et comment

Lui. — Pourquoi n'as-tu pas répondu à ma lettre?

Elle. — Je ne l'ai pas reçue.

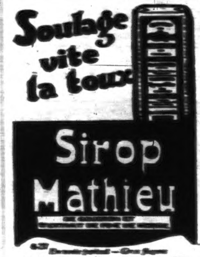
— Lui. — Comment, tu ne l'as pas reçue.

Elle. — Non; et, en plus, tu disais certaines choses qui m'ont froissée.

Première leçon

La maman. — Comment trouves-tu ton professeur, Billy?

Billy (dont ce sont les premiers jours à l'école). — Très gentil; mais je crois que c'est un menteur. Hier, il a dit que quatre et cinq faisaient neuf, et voilà qu'aujourd'hui il nous dit que c'est six et trois qui font neuf!



LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en cours aujourd'hui:

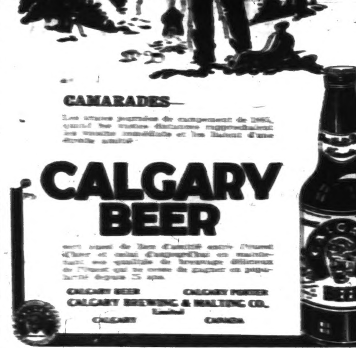
	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	[illegible]	[illegible]
Franc français	[illegible]	[illegible]
Franc belge	[illegible]	[illegible]
Franc suisse	[illegible]	[illegible]
Lire italienne	[illegible]	[illegible]
Couronne suédoise	[illegible]	[illegible]
Cour. norvégienne	[illegible]	[illegible]
Couronne danoise	[illegible]	[illegible]
Mark allemand	[illegible]	[illegible]
Cour. hollandaise	[illegible]	[illegible]

LE MARCHE

21 NOVEMBRE 1928

Bouvillons—	
Extra	[illegible]
Bons	[illegible]
Moyens	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Taures de boucherie—	
De choix	[illegible]
Assez bonnes	[illegible]
Vaches de boucherie—	
De choix	[illegible]
Bonnes	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Pour conserves	[illegible]
Taureaux—	
De choix	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Bouvillons à engraisser—	
Bons	[illegible]
Moyens	[illegible]
Communs	[illegible]
Bouvillons à engraisser—	
De choix	[illegible]
Bons	[illegible]
Taures à engraisser—	
De choix	[illegible]
Bonnes	[illegible]
Bouvillons engraissés—	
De choix	[illegible]
Bons	[illegible]
Veaux—	
De choix	[illegible]
Bons	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	[illegible]
Moutons ordinaires	[illegible]
Agneaux bons	[illegible]
Agneaux ordinaires	[illegible]
Porcs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Bacon de choix	$9.15
Très gras	$8.65
Lourds	$8.15
Très lourds	$7.50
Porcs d'état	$9.00
Légers	$8.00
Inférieurs	$8.00
Truies No 1	$7.50



Truies No 2	[illegible]
Verrats	[illegible]
Sucre—	
Colonial, F.O.B. Winnipeg	[illegible]
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	[illegible]
Premiers	[illegible]
Seconds	[illegible]
Pommes de terre—	
Nouvelles, Par 100 lbs	[illegible]
Farine—	
Lake of the Woods—	
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	[illegible]
Mil. No 2	[illegible]

Cours du grain fournis par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Port William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 19 novembre 1928

GRAINS	Mardi 13 nov.	Merc. 14 nov.	Jeudi 15 nov.	Vendr. 16 nov.	Samedi 17 nov.	Lundi 19 nov.
Blé No 1 Nord	1.22	1.23	1.24	1.23	1.24	[illegible]
2 Nord	1.16	1.16	1.17	1.17	1.17	[illegible]
3 Nord	1.11	1.11	1.12	1.12	1.13	[illegible]
Avoine 2 CW	.56	.57	.58	.58	.60	[illegible]
3 CW	.53	.54	.55	.55	.57	[illegible]
Orge 3 CW	.69	.69	.70	.69	.69	[illegible]
4 CW	.65	.64	.65	.65	.65	[illegible]
Lin 1 NW	1.96	1.96	1.98	2.01	1.98	[illegible]
2 CW	1.92	1.92	1.94	1.97	1.94	[illegible]
Seigle 2 CW	1.04	1.04	1.06	1.07	1.06	[illegible]
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.22	1.22	1.23	1.23	1.23	[illegible]
Avoine 2 CW	.52	.53	.54	.54	.56	[illegible]
Orge 3 CW	.69	.69	.70	.69	.68	[illegible]
Lin 1 NW	1.96	1.96	1.98	2.01	1.98	[illegible]
Seigle 2 CW	1.03	1.04	1.06	1.06	1.05	[illegible]
Options						
Blé Novembre	1.19	1.19	1.20	1.20	1.20	[illegible]
Décembre	1.18	1.19	1.19	1.19	1.19	[illegible]
Mai	1.24	1.25	1.25	1.25	1.24	[illegible]
Juillet	1.26	1.27	1.27	1.27	1.26	[illegible]
Avoine Novembre	.52	.53	.54	.54	.56	[illegible]
Décembre	.51	.51	.52	.53	.53	[illegible]
Mai	.55	.55	.56	.57	.57	[illegible]
Juillet	.54	.54	.55	.55	.55	[illegible]
Orge Novembre	.69	.69	.70	.69	.69	[illegible]
Décembre	.68	.68	.68	.68	.67	[illegible]
Mai	.72	.72	.72	.72	.72	[illegible]
Lin Novembre	1.96	1.96	1.98	2.01	1.98	[illegible]
Décembre	1.92	1.90	1.92	1.94	1.91	[illegible]
Mai	1.99	1.98	1.99	2.01	1.98	[illegible]
Seigle Novembre	1.05	1.04	1.06	1.06	1.06	[illegible]
Décembre	1.01	1.02	1.02	1.03	1.02	[illegible]
Mai	1.05	1.06	1.07	1.07	1.07	[illegible]

NOUVELLES DE PARTOUT

Sir Lomer Gouin lieutenant-gouverneur de la province de Québec

Québec — M. Lucien Cannon, solliciteur-général dans le cabinet King, a annoncé la nomination de sir Lomer Gouin, ancien premier ministre de la province de Québec et ancien ministre de la Justice, dans le cabinet King, comme lieutenant-gouverneur de la province. Cette nomination prendra effet à l'expiration du terme actuel de S. H. M. Narcisse Pérodeau, c'est-à-dire le 9 janvier.

Nous apprenons par ailleurs, que M. Pérodeau partira, vers le 10 janvier prochain, pour un voyage autour du monde.

Les arbres de Noël canadiens aux Etats-Unis

Ottawa — M. Hudd, commissaire du commerce du Canada à New-York, dit que la métropole américaine achète ordinairement 200 wagons d'arbres de Noël. Pour les Etats-Unis il en faut environ dix millions. La part du Canada, l'année dernière, a été de quatre millions. Elle sera encore plus considérable cette année. Cette commande représente environ un demi-million de dollars.

L'appel de Toral et de Soeur Concepcion

Mexico — L'avocat de Jose de Leon Toral et de Mère Concepcion, qui ont été condamnés respectivement à mort et à 20 ans de prison pour le meurtre du général Obregon, a appelé de cette sentence devant la Cour Supérieure du district fédéral.

La défense soutient que c'est là un crime politique pour lequel la loi ne prévoit que l'emprisonnement, et que Mère Concepcion est innocente de l'accusation qui pèse sur elle.

Si la Cour fédérale maintient la décision du tribunal de San Angel, la défense devra s'adresser à la Cour Suprême nationale pour obtenir une espèce d'injonction: l'Amparo. Si cela non plus ne réussit pas, il restera une chance, le pardon présidentiel.

Un congrès marial à Québec

Québec — A sa dernière séance, la Commission générale du Congrès Marial a décidé que la date de l'ouverture de ces assises serait le 12 juin prochain, un mercredi, pour se terminer le dimanche suivant, le 16, par une procession dans les principales rues de la ville. Ce congrès est le premier en son genre, il sera pour Québec un grand événement. On sait que le sujet sur lequel porteront les travaux est la médiation de la Sainte Vierge. S. E. le cardinal Rouleau doit publier une lettre pastorale à cette occasion.

Nouvelle fabrique de papier en Colombie-Anglaise

Vancouver — La "Vancouver Kraft Co. Ltd" a décidé de construire à Port Mellon, à environ 20 milles de Vancouver, une manufacture de pulpe et de papier qui coûtera $2,000,000; les travaux préliminaires de construction commenceront dès la semaine prochaine.

La "Vancouver Kraft Co.", filiale de la "Columbia River Paper Co.", de Washington, Oregon et Californie, qui a acheté dernièrement la vieille manufacture de Port Mellon se propose d'établir une scierie d'une capacité de 200,000 pieds par jour et une manufacture de pâte de bois de 200 tonnes par jour. La première partie de cette manufacture dont on commencera immédiatement la construction aura une capacité de 100 tonnes par jour.

Tué dans un déraillement

Lethbridge, Alta. — Un homme est mort et deux sont à l'hôpital ici, à la suite du déraillement d'un train de marchandises près de Kipp, Alberta, dans la division Lethbridge, du Pacifique Canadien. Seize wagons ont été lancés hors des rails.

James Thomas, mineur britannique, de Seaforth, Lancashire, Angleterre, est mort, et Edward Pagy et Alph Berge, d'adresse inconnue, sont blessés. Thomas est mort à l'hôpital.

On croit que les trois hommes étaient montés clandestinement sur le train pour se rendre aux mines chercher de l'emploi. Le personnel du train est indemne. On enquête pour trouver la cause du déraillement.

Mort du juge Hugo-A. Dubuque

Fall-River, Mass. — Le juge Hugo-A. Dubuque, de la cour supérieure, est décédé. Il était dans sa soixante-quinzième année. Né à Contrecoeur, province de Québec, il avait fait ses études au petit séminaire de Saint-Hyacinthe. C'est en suivant les cours du soir de l'Université de Boston qu'il avait préparé sa carrière d'avocat. Il pratiqua à Troy, New-York, avant de venir s'établir à Fall-River.

Elu à plusieurs reprises à la Législature du Massachusetts, il était devenu dix ans avocat de la ville jusqu'en 1911, le gouverneur Eugène Foss l'a nommé juge.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

N.-D. DE LOURDES

Fête de la Reconnaissance

Ah! la charmante journée que nous a donnée le Divin Maître, au seuil de notre long hiver! La veille fut exécrable, et nous nous disions: Cette fois, nous n'y coupons pas... Mais Dieu nous réservait encore un sourire, un joli sourire pour le jour où nous viendrions nous agenouiller à ses pieds, et lui dire le merci de nos coeurs reconnaissants.

Dès le matin, et jusqu'à 10 heures et demie, communion interminable. Dieu soit loué! Il y a encore des âmes délicates sur la terre... Des âmes qui sentent le besoin de témoigner à Dieu la gratitude dont elles débordent. Des âmes qui savent reporter à l'Auteur de tout bien les faveurs qu'elles ont reçues.

A la grand'messe (c'était un lundi, le lundi 12 novembre), à la grand'-messe, dis-je, l'assistance d'un fort dimanche. Sauf de rares exceptions, toutes les familles de la paroisse étaient représentées, certaines par un nombre de membres imposant. Et lorsque le "Te Deum" s'éleva, chanté de grand coeur par notre chorale et des centaines de fidèles, le ciel dut s'ouvrir, et la main paternelle de notre Divin Père s'étendre pour bénir ses enfants reconnaissants.

Le soir, à 8 heures, s'ouvrit la campagne théâtrale de 1929. Chacun sait qu'à Lourdes, la semaine est défavorable aux séances. Nous y perdîmes une centaine de personnes, la centaine qui manquait pour que notre salle fût comble. Quant à ceux qui ont préféré à nos saines réjouissances des plaisirs plus... épicés, ils étaient peut-être sortis de nos rangs, mais ils n'étaient pas des nôtres. Que la malédiction divine veuille bien les épargner!

Soirée délicieuse, en vérité. La fanfare paroissiale n'étant pas encore réorganisée, la partie musicale en souffrit quelque peu. Mais le reste fut remarquable. Pièces et chansons étaient parfaitement au point; elles furent rendues avec un brio que l'on n'atteint pas toujours. Les amateurs de drame, que dites-vous de l'"Appel de la Race"? Est-ce brossé, cela, et avec quelle vigueur! Voilà le vrai drame chrétien, celui qui laisse dans l'âme une impression forte et vibrante, une pensée qui élève.

"Le Mariage de Figareau", c'est la comédie d'intérieur, la comédie fine et spirituelle, où le jeu des relations humaines s'étale dans tout son naturel. C'est égal, M. Pibleu a beau être malin, Exupère "l'a eu", comme on disait pendant la guerre!

Quant à "La Villa des Capucines", les applaudissements qui ne cessèrent de l'accompagner l'ont appréciée mieux que nous ne saurions le faire. Il faut avoir vu et entendu 400 personnes soulevées, entraînées par une comédie, pour saisir l'emprise du théâtre sur la foule. M. Vautour ne s'y retrouvera plus, à s'installer dans un couvent de Clarisses. Autrement, il sait ce qui l'attend. Quant à son Malaga, ses londrès et sa pendule, ils sont en lieu sûr, n'en doutons pas. M. Fouasse prétend qu'il ne vaut rien dans la comédie; nous prétendons, nous, qu'il est meilleur encore que dans le drame. Et nous sommes plusieurs de cet avis.

Merci aux artistes qui se sont tant dépensés à préparer cette brillante séance. Merci en bloc, cela s'entend: car ils ont rivalisé d'adresse et de dévouement. Et que cette séance, à la suite des autres, s'inscrive au ciel sur le Livre de Vie!

SAINT-NORBERT

Le 7 novembre dernier, Saint-Norbert était en liesse: la paroisse célébrait l'aniversaire de l'investiture de son dévoué pasteur.

Séance au Couvent aux premières vêpres, grand'messe d'actions de grâces et banquet au presbytère le lendemain, tel était le programme de la fête.

Soulignons le succès de la séance qui fût magnifique au dire de tous. Les deux heures au "Castel d'Yvoire" furent ravissantes... Tout y contribuait: le contraste du caractère de la douce marquise de Val-Yvoire en face de la cruelle baronne de Théraspic et de la barbare mais repentante Glaumette piquèrent l'intérêt dès le début — la franche originalité de bonne Mère Maclou et la riante gaieté de Sylvinette ajoutèrent du coloris à l'action qui en elle-même était romanesque.

Les actrices, entre autres Y. Campeau, L. Larocque, Ad. de Moissac, A. McLean et V. Véry, ont rendu leur rôle avec un brio digne d'être signalé. A toutes, nos chaleureuses félicitations.

La cantate, "The Fairies of the Seasons", de Donald, a aussi été vivement applaudie.

A S. G. Mgr l'Archevêque et aux nombreux membres du clergé venus rehausser notre fête, les sincères remerciements des paroissiens.

LAURIER

Le dimanche 11 novembre, les Dames de Sainte-Anne ont organisé une partie de cartes. La salle était bondée; trente-et-une table furent prises et l'atout était attendu avec impatience. Quelle gaieté, quel entrain! Aussi ce fut un vrai succès. Nous félicitons les organisatrices de leur esprit d'initiative, de leur générosité et de leur dévouement.

• • •

Le lendemain 12, c'était fête de l'action de grâce. Notre salle paroissiale était toute transformée. Les drapeaux des alliés étaient à la place d'honneur, entourant le plus grand et le plus noble des drapeaux, la croix. La salle était bien décorée, différents jeux étaient fixés au mur, un comptoir de rafraîchissements; il ne manquait rien. M. Henri Doucette, percepteur des entrées, avait peine à fournir tout le monde. M. Eugène Assailly invitait les dames comme les messieurs à exercer leur adresse. Il s'agissait d'envoyer des flèches à la bonne place. M. Herménégilde Fréchette, de sa voix puissante et sonore, attirait l'attention du public en lui exposant des objets dignes d'envie. M. Jules Duruisseau tournait la roue fréquemment, car avec lui on gagnait à tout coup. Au comptoir se tenaient Mlles Alexina Boisvert et Marie Deremieux. Il faisait si chaud qu'il fallait bien se rafraîchir.

Enfin un coup de cloche se fait entendre, comme au couvent; le silence règne instantanément, le rideau s'ouvre pour exécuter le beau programme ci-dessous:

Duo de piano: Mlles Amélie Assailly et Cécile Lapointe.

Chanson patriotique: "Le Petit Réfugié", M. Henri Derémiens.

Chanson: "Nos Mamans", M. Bouilli.

Comédie en un acte: "J'rends mon tablier" — Mme de Val Feluri, Georgiana Berthelette; Guidule, la servante, Emilie Assailly; Tante Proserpine, Angela Gamache; une porteuse de pain, Florida Assailly; une charbonnière, Solange Berthelette; Mme Rateau, Alma Fradette; Germaine, sa fille, Claire Laurier; Mme Trimouillard, Della Comertin; Thérèse Picarson, Madeleine Grignard.

Chanson: "Le Matelot parisien", M. Etienne Dheilly.

Chanson: "Le Polichinelle", Mlle Maria Gamache; Chant et parlé: "Bibi Lolo", M. Bouilli.

Chant et parlé: "L'homme aux grands pieds", M. Henri Derémiens.

Chant et parlé: "J'ai une canne et des gants", M. Henri Dérémiens.

Chanson: "Ramona", Mlle Lucienne Nault.

Chanson comique: "J'vas l'dire à maman", M. H. Dérémiens.

Chanson: "Un coin du ciel bleu", Mlle Alma Fradette.

Chanson: "L'aviateur", M. H. Dérémiens.

"La Madelon de la victoire", la chorale de Laurier.

"O Canada".

Tous, acteurs et actrices, méritent des éloges.

Il était minuit! Cependant, sous l'emprise du charme, une dame disait: "Comment! c'est déjà fini? Nous étions encore bons pour au moins deux heures! C'était si beau!"

En effet, tout fut réussi à merveille. Du reste, les spectateurs ont applaudi à outrance; les mains, les pieds étaient en mouvement. Ce que l'on a ri; Il faisait plaisir de voir toutes ces figures épanouies. Nos acteurs ont été bien récompensés de leur peine.

De magnifiques objets ont été offerts: Mme Alphonse Pépin, un très beau tapis; Mlle Marie Dérémiens, une magnifique poupée habillée en garde-malade, ainsi qu'un superbe coussin peint à la main. Ce dernier fut gagné par Mlle Cécile Lapointe, institutrice à l'école Champlain. Le tapis fut remis à M. Souci, heureux gagnant, de Sainte-Amélie, et la charmante petite garde-malade revint à une dame de la paroisse, Mme Joseph Jeannotte.

La soirée terminée, tous se retirèrent emportant un bon souvenir de ces deux jours de fête, si bien préparés par notre bon et digne curé. Nous étions heureux d'être venus. La recette totale fut de $310.

Nous tenons à remercier M. le curé de Sainte-Amélie, qui est toujours des nôtres. Avec lui se trouvaient un grand nombre de ses paroissiens. Quelques personnes de Sainte-Rose et de McCreary étaient aussi de la fête. A tous nous faisons part de nos sincères remerciements.

On ne s'ennuie pas à Laurier: l'union et la fraternité y règnent et tous les paroissiens ont à coeur de développer l'esprit paroissial et de travailler de plus en plus pour la place. Ce que nous désirons est légitime; celui qui n'aime pas sa paroisse, qui ne cherche pas à lui donner de l'extension est comme un fils de famille qui se soucie peu des progrès des siens. Continuons à nous dévouer à nos oeuvres. Malgré les mauvaises années, nous avons tenu bon. Renforçons-nous plus que jamais et sachons non seulement par des paroles, mais par nos faits et gestes, prouver que nous aimons notre Laurier et que nous sommes fiers de nous dire les paroissiens de Notre-Dame des Victoires.

• • •

Le dimanche 25 novembre, fête de la Sainte-Catherine, il y aura partie de cartes et nos jeunes filles répèteront la pièce: "Je rends mon tablier". Selon la bonne vieille coutume, il y aura de la tire! Puis, c'est la tire de nos ancêtres que nous désirons, la bonne tire à la mélasse! Qu'on se le dise. Cependant, les sucreries modernes, — sucre à la crème et aux noix, les "fudges" — ne seront pas refusées. Ces dernières plaisent tant aux jeunes filles et les gentils jeunes messieurs ne paient jamais trop cher pour ces délicates choses.

Qui donnera le prix pour le plus beau plat de sucreries? Mais... attention à nos belles tables, mes amis!

Mlle Rhoda Tucker, institutrice, nous a quittés pour aller à Lampman, Sask. Mme René Bouchard la remplace pour une quinzaine de jours.

• • •

Mme Petit, revenue de l'hôpital, se remet tranquillement de son opération.

• • •

M. Eugène Assailly a pris possession du magasin de M. Terrillon. Nous lui souhaitons bon succès.

LA SALLE

Il paraît que les jeunes chiens ont la manie cette année de faire disparaître les chaussettes laissées sur la grève. On cite le cas d'un petit chien jaune, à poil luisant, à queue toujours en branle, et tout particulièrement épris des chaussettes roses. C'est ça qu'il aime, lui, les chaussettes, toutes petites, toutes frêles, roses comme des amours, et qu'un gros pompon rouge surmonte ainsi qu'une énorme fraise.

On était à patiner. Les uns criaient, chantaient, tapaient des mains tandis que d'autres se perfectionnaient dans tous les genres de culbute. On n'a jamais vu mieux chez Barnum. Mais on est plus poli au cirque, car chaque démonstration est suivie d'un grand salut.

Tout à coup on annonce qu'une chaussette n'est plus là. Aussitôt, une enquête est organisée à la suite de laquelle un patineur faillit perdre sa réputation d'honnête homme!

Et tout cela, à cause d'un de ces galopins de caniche. Savez-vous où la chaussette était? Eh bien, oui! dans la cour, à 15 pas de la maison. Elle était là, couchée de tout son long, ayant dans les flancs de méchantes traces de crocs et son petit pompon rouge enfoui dans la poussière.

A quelques pas de là, le chien qui, le museau entre les pattes, le dos en forme de chaussette la regardait un peu à la façon du loup qui finit par manger Blanquette.

Une chance que tout ceci ne se passait pas dans la montagne et que les papas Séguins et surtout les mamans Séguins ne manquaient pas!

Vaudrait mieux, je crois, habituer les jeunes chiens à rapporter les patins jusqu'à la porte, bien gentiment, par les cordons, au lieu des chaussettes. Ce serait bien plus confortable et surtout beaucoup moins salissant pour les bas...

PORTAGE LA PRAIRIE

Nous avons appris avec peine que M. Louis Gaudry, propriétaire de l'hôtel Leland, avait vendu pour aller demeurer à Winnipeg cet hiver. Pendant son trop court séjour au milieu de nous, M. Gaudry avait su, par son affabilité, conquérir l'estime de ses concitoyens de Portage la Prairie. Nos meilleurs voeux accompagnent cette bonne famille.

Notre bazar, qui s'est terminé le 16 courant, a été un beau succès, grâce à l'entrain et à l'harmonie qui ont été superbes.

• • •

Au presbytère dernièrement, M. l'abbé Hogue, curé d'Elie, M. Amédée Vachon, d'Oak Lake, M. et Mme Jos. Dumais, d'Alida, Sask., Mme E. Emond, d'Oak Lake, et Walter Tuckey, de la Saskatchewan.

• • •

Notre curé est allé à Oak Lake la semaine dernière; il a été chanter une grand'messe pour ses anciens paroissiens défunts. M. le curé Derome n'oublie pas ses amis, défunts comme vivants. Il a été l'hôte de son brave ami, M. Amédée Vachon.

• • •

Nous saluons avec plaisir l'arrivée de M. Bernay, ci-devant agent de gare à Deleau. M. Bernay a été transféré à la station de Bagot, Pacifique Canadien, appartenant à notre paroisse.

SAINT-PIERRE

Mariage

Le samedi 10 novembre avait lieu le mariage de Mlle Georgette Sicotte, de Saint-Pierre, et d'Edouard Bellemare, de Saint-Jean-Baptiste. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Sabourin, curé de la paroisse. De magnifiques cantiques furent exécutés par le choeur des Enfants de Marie, dont la mariée était membre. La mariée avait une riche toilette de crêpe de soie brun.

Le dîner, auquel assistaient une soixantaine de convives, fut servi chez la mère de la mariée, et fut égayé par des chants très appropriés.

Vers les quatre heures, huit automobiles se dirigèrent vers Saint-Jean-Baptiste, où un somptueux souper fut servi chez le père du marié.

Durant la veillée, il y eut de nombreuses chansons canadiennes et des déclamations qui furent très goûtées de l'assistance.

Enfin, pour clore la soirée, les amis de Saint-Jean-Baptiste, par une adresse, ont présenté en même temps que leurs voeux de bonheur, une très belle horloge aux héros du jour. Ce beau cadeau et beaucoup d'autres dont il serait trop long d'énumérer ici la liste, furent la marque de la grande estime dont jouissent les nouveaux époux.

SAINT-ADOLPHE

M. J.-B. Mulain nous a quittés, la semaine dernière, pour un voyage à Saint-Paul, Minn., chez ses enfants. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et espérons qu'il nous reviendra bientôt.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultat de la dictée française du 16 novembre à l'école de Sainte-Rose du Lac:

Grade XI: Cécile Guilbert, Marcelle Robert.

Grades IX et X: Gertie Tucker, Louis Moigat.

Grade VIII: Béatrice Proulx, Antoinette Houde.

Grade VII: Adrienne Roble, Chas-Ed. Gosselin (ex aequo); Antonio Vermette.

Grade VI: Eugénie Montsion, Annette Bourbonnière.

Grade V: Jean Tardif; Sylvia Hamelin, Germaine Delorme (ex aequo).

Grade IV: Pierre Dulard; Priscilla Montsion; Roger Sutherland (ex aequo).

Grade III: — Cécile Valcourt, Thérèse Brunet.

Grade II: Claire Gosselin, Henri Sutherland.

STE-ANNE DES CHENES

Partie de cartes

Dimanche prochain, 25 novembre, il y aura une grande partie de cartes organisée par les membres de l'A. C. J. C. Des prix, non seulement pour les gagnants, mais aussi pour les assistants. La partie de cartes sera suivie d'une pièce intitulée: "Député d'une heure". Puis chansons, déclamations, et... peut-être une surprise... Ah! non, ce ne sera pas une surprise, puisque en la fête de sainte Catherine, tous s'attendent d'avoir de la bonne tire. Venez en grand nombre. La séance aura lieu à la salle municipale et commencera à 8 h. du soir.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

La semaine dernière a eu lieu l'ordination des jeunes prêtres à l'archevêché.

M. l'abbé Lizotte, ci-devant curé de Kewatin, est maintenant rendu à l'Hospice Taché où il a pris ses quartiers. M. Lizotte s'est vu forcé d'abandonner le saint ministère à cause de son état de santé.

A la cathédrale

La visite paroissiale est à peu près terminée et nous pourrons donner sous peu les chiffres de la population catholique de notre ville.

A la cathédrale l'on a changé le système des bancs autrefois en usage. Les bancs ont été divisés en sections et un prix uniforme a été imposé à chaque section.

A l'hôtel de ville

Le Conseil a reçu mercredi soir deux délégations. La première, envoyée par le Comité de Récréation et la Ligue de sport, est venue demander au Conseil de trouver un moyen de construire une patinoire couverte. Une autre représentait un groupe de citoyens se plaignant que leurs enfants avaient été [illegible] et conduits en prison sans raison. La Commission de Police fera une enquête à ce sujet. Quant à la question de la patinoire, la chose a été [illegible]

L'échevin McLean se plaint que la police ne fait pas assez d'arrestations de ceux qui violent la "Temperance Act", c'est la faute de la police provinciale qui se sert d'agents espions. La ville ne veut pas et ne peut pas se servir de pareils procédés et il arrive que l'action de ces [illegible] paralyse la police locale.

Le Conseil a réglé plusieurs questions de routine, ventes de terrains, etc. Certaines plaintes particulières ont aussi été entendues. L'un a demandé de fermer la liste des maisons occupées par plusieurs familles où les précautions hygiéniques ne sont pas prises et où les commodités essentielles font défaut. Les élections [illegible]

A l'Académie collégiale Saint-Joseph

Le lundi 12, à 2 h., les religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie de l'Académie Saint-Joseph ouvraient toutes grandes leurs portes pour recevoir leurs anciennes élèves, convoquées par le Conseil de l'Association à venir saluer la Rév. Mère M.-Edith, supérieure générale, une des fondatrices du couvent de Saint-Boniface. Le bonheur de revoir l'"Alma Mater" fut donc doublé d'un bonheur fort apprécié.

La Rév. Mère parut elle-même heureuse de connaître un aussi charmant groupe d'anciennes, parmi lesquelles on remarquait plusieurs religieuses, dont deux Soeurs Grises.

[illegible]

Les femmes et l'asthme — Les femmes sont au nombre de ceux qui souffrent de l'asthme. On trouve les asthmatiques dans tous les climats, impuissants sous l'étreinte de cette implacable maladie, à moins qu'ils emploient le vrai remède. Le remède pour l'asthme du Dr J.-D. Kellogg a apporté de l'espoir et la vie chez beaucoup de personnes souffrant de l'asthme. Les témoignages qui nous sont envoyés, sans la moindre sollicitation, disent le bénéfice énorme que les femmes de partout en ont retiré.

[illegible]

"Le Secret du Prêtre"

[illegible]

Au Cercle Molière

Notre cercle artistique et littéraire français est plus vivant que jamais. Samedi soir, 17 novembre, assemblée mensuelle. [illegible]

Cette causerie était d'autant plus [illegible]

[illegible]

Colonie belge

[illegible]

PETITES NOTES

[illegible]

Mariages

[illegible]

Baptêmes

[illegible]



M. [illegible] WALSH, candidat à la mairie à Saint-Boniface

Alfred et d'Annette Poulain, de Le Pas, Man. Parrain et marraine: Louis Beaudry et son épouse, née Rose Poulain.

Sépultures

Le 16 novembre — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Marie [illegible], épouse de John Pogol, décédée le 12 à l'âge de 32 ans.

Le 26 novembre — François [illegible], décédé à l'Hospice Taché le 22 à l'âge de 66 ans.

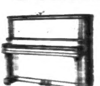
UNION CANADIENNE

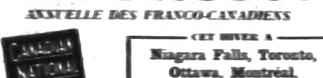
[illegible]

SASKATCHEWAN

GOUVERNEUR

[illegible]









Certes, cette petite expédition au service du prochain, que M. Randon s'engageait à faire chez le père de Emile Valleria, n'allait pas sans quelques risques. Pour un homme qui a renoncé définitivement aux soucis, aux tracas de ce monde, il est imprudent de se mêler aux affaires des autres, même avec leur assentiment, même sur leur prière. M. Randon ne l'ignorait pas, mais il avait, sous la forme d'un raisonnement, son petit sirop calmant pour endormir ses scrupules et ses craintes: "Je suis libre, se disait-il, et si je le fais, c'est que je le veux bien, rien ne m'y oblige." Il était de cette race d'hommes qui acceptent d'être prisonniers — tout au moins provisoirement — à la condition qu'ils aient conscience d'avoir voulu l'être, de rester libres de ne l'être pas. M. Randon n'était pas, après tout, une exception dans notre espèce. Pour se rassurer sur les conséquences d'un acte qui pouvait menacer son indépendance, il se plaît à répéter: "Puisque tel est mon plaisir." Louis XIV avait de ces façons de parler.

Et puis, l'ancien professeur n'était ni méchant, ni jaloux: lorsqu'il le pouvait sans dommage pour lui-même, il aimait à créer de la joie autour de lui. C'était une manière d'accroître son propre bonheur de tout le bonheur qu'il donnait aux autres, de tout l'agrément et de tout l'orgueil qu'il avait à se dire que ce bonheur-là c'était à lui — pas à un autre — qu'on le devait, ce qui, en y regardant de près, avec le lorgnon du psychologue, pourrait bien être un raffinement d'égoïsme.

[illegible]

... se complimentait lui-même du choix qu'il avait fait pour administrer sa maison: "J'ai eu vraiment la main heureuse", pensait-il.

La vérité est que Mme Alphonsine semblait prendre à cœur de justifier la favorable opinion que le docteur Doulet avait donnée d'elle à M. Randon. Celui-ci avait accordé à sa domestique une faveur qu'elle avait humblement sollicitée: comme il la nommait "mademoiselle Thibaut", elle lui avait demandé de ne l'appeler jamais autrement que "madame Alphonsine". Pourquoi cette femme, qui n'avait jamais eu d'époux, convoitait-elle ce titre de "madame" qui ne lui appartenait point en droit? Sans doute, n'était-elle point fâchée de laisser croire qu'elle était veuve, qu'elle avait été, en un jour de sa vie, l'élue d'un cœur, bien qu'elle eût quarante-cinq ans, qu'elle fût parvenue ainsi au faîte de la colline et que, jamais, aucun bras ne se fût offert pour l'aider à en gravir les pentes. M. Randon n'osa point l'appeler "Alphonsine" tout court, et la gouvernante ne protesta pas.

Dès le premier jour, elle s'était révélée gouvernante de qualité rare. En moins de deux semaines, sans que son maître en prît souci, Mme Alphonsine, secondée de la seule mère Picard qui devait, une fois la semaine, faire les "gros ouvrages", avait tout organisé, tout nettoyé dans la maison, de la cave au grenier. Elle était la "femme de ménage" experte en toutes besognes, qui connaît les méthodes sûres, éprouvées par les générations, qui n'ignore rien des plus impénétrables mystères de l'administration domestique...

[illegible]

Très bref, mais bien convaincant

Tel est le témoignage d'une dame de l'Ontario au sujet des Pilules Dodd pour les rognons

Mme Albert Bourdeau souffrait de maux de reins et de dos

Tilbury, Ont., 19 novembre (Spécial) — "Mon dos était très douloureux et raide, écrit Mme A. Bourdeau, qui demeure en cette localité. J'achetai les Pilules Dodd pour les Rognons et après en avoir pris deux boîtes, la douleur cessa complètement."

Ce sont des témoignages comme ceux-ci qui ont édifié et maintiennent la réputation des pilules Dodd aujourd'hui, comme le vieux remède canadien pour les rognons.

Le soulagement qu'a éprouvé Mme Bourdeau a aussi été ressenti par des milliers d'autres femmes canadiennes qui ont employé les pilules Dodd. Peu de gens réalisent l'importance de garder les rognons en bon état tout le temps. Les rognons sont les purificateurs du sang. Si les rognons sont encombrés d'impuretés, ils ne peuvent remplir leurs fonctions convenablement. Le sang, au lieu d'être purifié, se contamine et empoisonne tout le système, de sorte qu'une condition très grave peut en résulter.

[illegible]

L'huile qui a du pouvoir — On ne prétend pas que l'Huile Eclectrique du Dr. Thomas puisse guérir tous les maux, mais elle est en usage si souvent et pour des cas si différents qu'elle peut être considérée comme le guérisseur supérieur en toutes occasions. Elle a atteint ce degré d'excellence que connaissent tous ceux qui ont profité de ses bienfaits.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

Compliments et compliments

L'union des attentions délicates au profit de l'autorité paroissiale et en même temps des oeuvres paroissiales rappelle l'idée prédominante qui nous a valu la charmante séance du 13 novembre dernier.

Le culte de l'autorité est essentiel à l'éducation catholique; alors, point de surprise si notre école paroissiale ne laisse passer aucune occasion de favoriser ce culte; la Saint-Wilfrid, fête patronale de notre curé, est, certes, une de ces occasions. Aussi, que comprendra-t-on au programme? Compliments de fête, présentation de bourse et d'une soutane, souhaits à notre pasteur spirituel. Que remarquions-nous encore? Il s'est agi de compliments du bazar. Les recettes de cette séance comptaient comme les parts des élèves au bazar, toujours au profit des oeuvres paroissiales. Merci, cent fois merci aux bienfaiteurs; félicitations et en abondance à nos religieuses institutrices; elles nous donnèrent une nouvelle preuve des heureux résultats de la formation donnée à l'école du Sacré-Coeur.

Un drame, celui de "Théolen, la Fratricide", en quatre actes, joué par nos élèves, est-ce possible? Oui, et bien rendu. Eurent à remplir les rôles de ce drame, Mlles L. Bourbonnais, L. Potvin, L. Blanchard, J. Bélair, S. Aubin, C. Carignan, G. Sévain, J. Gervais, R. Chapel, E. Roy, J. Charlebois, L. Ebénure, J. d'A. Patry et J. Brault. Accompagnèrent au piano, Mlles L. Bourbonnais, G. et D. Thomas, M. Gosy, C. Doyle et Y. Blaire.

Et les entr'actes? Beaucoup de variété. Mlle F. Paquin récite "La Soutane", et gentiment présente le cadeau.

Puis, deux petites, J. Villeneuve et T. Bourbonnais, jouent aux artistes en chantant "Les Refrains des grand'mamans." Et surtout, la chorale de l'école de se réunir auprès du R. P. Wilfrid Vézina, O.M.I., pour lui rappeler un "Episode de l'enfance de saint Wilfrid", duquel sortait la morale suivante: l'obéissance à l'autorité paternelle porte bonheur.

Après le troisième acte, il y eut d'abord le tirage des prix de la tombola; la chronique de la semaine dernière donnait les noms des gagnants. Vint ensuite le tirage des prix d'entrée et autres. Mme J.-R. Bruneau gagna une broderie (un centre). Le prix d'entrée, un seul, une magnifique corbeille à ouvrage, renfermant une boîte de cigares, et donc une double surprise pour le gagnant ou la gagnante; Mlle Laure Laflèche en est maintenant propriétaire. Enfin, un dernier tirage, celui du couvre-pieds; M. Armand Caré, de Saint-Pierre-Jolys, était l'heureux gagnant, grâce au billet que lui avait vendu Mlle Alexina Fréchette, de Saint-Malo. A celle-ci, un merci spécial.

Le "mot de remerciement" de la part du Rév. Père curé nécessiterait sans doute une autre colonne de ce journal. Qu'il nous soit permis de résumer? Ému, fier du succès des enfants de notre école paroissiale, catholique et bilingue, il formula sa reconnaissance en termes des mieux choisis.

"O Canada".

Le Cercle Sacré-Coeur

Depuis un an, la paroisse du Sacré-Coeur a son groupe de jeunes gens, membres de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française. Ce groupe a pour titulaire le Sacré-Coeur, et pour patron, saint Thomas d'Aquin.

Ils vous paraîtront fort discrets, les membres de ce cercle d'études, lorsqu'ils vous apprendront que, sans bruit, ils se réunirent vingt-et-une fois.

Arrivait donc l'anniversaire de leur première année d'existence. A cette occasion, M. B. Léveillé, président du Cercle Sacré-Coeur, choisit de montrer un modèle d'apôtre laïc en Ozanam. De plus, il va sans dire, il y eut échanges de réflexions et de compliments, un merci spécial au Sacré-Coeur et à notre patron, de la part du Rév. Père chapelain, du président et aussi du camarade E. Gareau. Ce dernier, par une attention délicate, occupait le fauteuil présidentiel; Emile, ce dévoué membre fondateur de notre cercle, se mettait en route pour Prince-Albert le lendemain. Ce départ occasionna l'expression de regrets sincères. Mais comment terminer cette séance anniversaire par des adieux? A un moment donné le programme de la séance sembla raccourci pour la circonstance, mais les camarades réservaient une surprise à notre premier secrétaire-archiviste.

Invités à une veillée au foyer du président du Cercle, chez M. et Mme Léveillé, tous précédèrent le camarade Gareau pour pouvoir l'accueillir d'une manière inattendue. Le premier coup réussi à perfection, la conversation se poursuivit ingénieuse et gaie; les chants, les déclamations et les morceaux de piano mirent les talents à contribution; les projections lumineuses, le goûter exquis, l'ensemble de l'hospitalité reçue, prouvèrent une fois de plus que les soirées de famille ont des charmes incomparables; et si l'on ajoute que la présentation de jolis cadeaux, signes d'affection et de regret, ainsi que les souhaits de succès exprimés, provoquèrent de très humbles remarques et l'expression d'une vive reconnaissance, que ce soit Prince-Albert, M. Jos. Sala est élu remplaçant de M. Emile Gareau.

La Société Saint-Jean-Baptiste

Quelques mots à propos de l'assemblée de dimanche dernier. Il y eut lecture des rapports, des correspondances, des accusés de réception de nos médailles offerts lors du concours de français. Le Rév. Père curé félicite la société qui, comme par le passé, avait si bien installé et orné les comptoirs du bazar; de plus, il souhaite un rapport prochain du "Comité de recensement".

Sous le titre d'affaires commencées, il y avait la question de la bibliothèque. Séance tenante, de nouveaux dons arrivent pour l'achat de livres, et d'autres nous en promettent. Mais pour faire circuler ces livres avec ordre il faut un règlement. Le comité de la bibliothèque le présentera bientôt. Comme un des membres de ce comité nous a quittés pour Prince-Albert, M. Jos. Sala es élu remplaçant de M. Emile Gareau.

Affaires nouvelles: suggestions utiles à propos de certains ornements, annonce de la mise en nomination de 15 candidats à la prochaine assemblée, et surtout, organisation d'une première partie de cartes au profit de la société; elle aura lieu le mercredi 21 novembre, à 8 h. Prix du billet, 25 sous, et entrée dans notre salle, où dames et messieurs auront le plaisir de passer la soirée. Qui gagnera le prix d'assistance à la série des quatre parties?

Baptêmes

Joseph-Watson-Louis-Robert, né le 30 octobre, enfant de Clare Morrison et de Raymonde Fournier. Parrain, Watson Fournier, oncle de l'enfant; marraine, Dorothy Germain.

Quête pour la Propagation de la Foi

Combien de riches, de millionnaires, ne se soucient du milliard de païens, des millions d'acatholiques, et par suite des propagateurs de la foi! Au moins que les pauvres suppléent par leurs oboles, à la modicité des moyens du missionnaire de la vraie foi. Priez et donnez un peu de vous-même! Priez, et dimanche prochain, lors de la quête, souvenez-vous que vos aumônes iront dans le trésor de la Propagation de la Foi.

Autre partie de cartes

Aurons-nous encore salle comble dimanche prochain? Le chemin de notre salle paroissiale est si bien connu, qu'un peu d'annonce suffit pour nous amener deux cents personnes. Eh bien! les Dames de Sainte-Anne vous invitent pour la Sainte-Catherine; elles ont organisé une grande partie de cartes. Donc, le 25 au soir à 8 h. 30.

. . .

Que les membres de la chorale veuillent bien prendre avis que la répétition aura lieu dimanche après-midi, à 3 h., et non après la grand'messe.

. . .